

ALGÉRIE-LIBYE

Le Président Tebboune reçoit le vice-président du Conseil présidentiel libyen

P. 24

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

La presse nationale s'intéresse au contenu du discours électoral

P. 3

ANP

Le Général-major Hasnat installé dans ses fonctions de Chef du Département Emploi-Préparation par intérim

P. 24

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À BOLOGHINE (ALGER)

Trois morts et deux blessés

Le corps d'une troisième victime a été retrouvé, mercredi, par la Protection civile, sous les décombres de l'immeuble qui s'est effondré à la rue Abdelkader Ziar, dans la commune de Bologhine, suite à un glissement de terrain provoqué par les fortes précipitations, portant ainsi le bilan à trois morts et deux blessés. L'effondrement de l'immeuble a été provoqué par un glissement de terrain en raison des fortes pluies qui se sont abattues sur la région, selon la même source. Un immeuble R+1 s'est effondré vers 16h15 au niveau de la Rue 189 Abdelkader Ziar dans la commune de Bologhine, et jusqu'à présent deux enfants (11 et 12 ans) qui ont été coincés dans les lieux de l'accident, ont été sauvés, avant de dégager des décombres les corps des trois victimes.

P. 8

DKnews-APS



MESURES DE LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le Gouvernement reconduit le dispositif actuel pour 21 jours à partir d'hier

P. 24

SECTEUR DE LA COMMUNICATION

Le nouveau projet de loi sur l'information garantit des pratiques modernes à même de faire face à la concurrence rude (Belhimer)

P. 4

BATIMATEC 2021

Une participation notable de l'Italie

P. 6

SANTÉ

EXTINCTION DE VOIX

Causes, durée, que faire ?

P. p 12-13

BOXE

Loucif Hamani n'est plus

P. 20



UNESCO
Audrey Azoulay réélue à la tête de l'Unesco

P. 16

MÉTÉO
De fortes pluies continueront d'affecter plusieurs wilayas du Nord du pays (BMS)

P. 2

MÉTÉO

De fortes pluies continueront d'affecter plusieurs wilayas du Nord du pays (BMS)



De fortes pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, continueront d'affecter plusieurs wilayas du nord du pays jusqu'à mercredi soir, indique mardi un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie (ONM).

Les wilayas d'Alger, Tipaza, Blida, Médéa, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Bouira, Ain Defla et Chlef sont ainsi placées en vigilance "orange" à partir mardi à 18h jusqu'à mercredi à 21h, précise la même source.

Les quantités de pluie prévues durant la validité du BMS sont estimées entre 30 et 50 millilitres et pourraient atteindre ou dépasser les 70 mm sur les wilayas côtières, ajoute le même source.

INTEMPÉRIES

La DGSN appelle les citoyens à la prudence



La Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) appelle les usagers de la route à prendre les précautions nécessaires pour éviter les accidents de la circulation suite aux intempéries enregistrées dans plusieurs wilayas du pays, indique, mardi, la DGSN dans un communiqué.

La DGSN exhorte les citoyens à signaler toute infraction ou dépassement dangereux des chauffeurs de véhicules utilitaires, de bus de transport en commun ou de camions de poids lourds pouvant provoquer des accidents de la circulation.

Elle met à leur disposition le numéro vert 1548 et le site officiel de la DGSN ainsi que ses pages officielles sur les réseaux sociaux, a ajouté la même source.

MASCARA

Raccordement de plus de 13.000 foyers au réseau de gaz naturel depuis début 2021



Plus de 13.000 foyers dans la wilaya de Mascara ont été raccordés au réseau de gaz naturel, depuis le début de l'année 2021, a-t-on appris mardi, auprès des services de la wilaya.

Le responsable de la cellule de communication de la wilaya, Amine Medebour a indiqué que la wilaya et l'unité de Mascara de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO) ont procédé, en collaboration avec différents services de la wilaya durant la période écoulée de l'année en cours, au raccordement de 13.272 foyers au réseau de gaz naturel.

L'opération de raccordement a porté sur la réalisation d'un linéaire de 364 kilomètres de réseau de distribution reliant 60 centrales réparties sur 16 douars et 44 agglomérations secondaires, en majorité classées zones d'ombre, par un financement assuré par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, le budget de wilaya et le budget sectoriel, a fait savoir le responsable de la cellule de communication de la wilaya.

SÉTIF

Plus de 1000 hectares pour la culture du Colza

La direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Sétif a réservé au titre de la saison agricole 2021-2022, une surface de 1450 hectares, pour la culture du Colza, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale du secteur.

En vue de préparer l'opération, des actions de sensibilisation à l'importance de développer la culture du colza et d'étendre ses surfaces dans la région, ont été organisées dans la wilaya à travers la mise en place d'une caravane de sensibilisation qui a sillonné de nombreuses exploitations agricoles pour expliquer et clarifier les avantages de cette culture industrielle et présenter les avantages accordés par l'Etat dans ce domaine, à l'instar de son intégration dans le crédit R'fig notamment, a-t-on fait savoir.



EL-OUED

Plus de 60 agressions sur les ouvrages électriques et gaziers



Pas moins de 61 cas d'agression sur des ouvrages énergétiques (électriques et gaziers) ont été enregistrés dans la wilaya d'El-Oued durant les cinq derniers mois, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Société nationale de distribution de l'électricité et du gaz (SADEG).

Ces cas consistent en 39 agressions sur des réseaux électriques, dont 37 cas concernant des ouvrages souterrains, et 22 autres sur des installations gazières, selon la même source qui a ajouté que ces agressions ont pénalisé plus de 76.000 clients, suite à des éventuelles coupures de courant et d'alimentation en gaz naturel, engendrant des pertes financières considérables, estimées à 1,8 milliard DA.

SALON INTERNATIONAL DES SYSTÈMES DE SÉCURITÉ
La 3^e édition se tiendra du 15 au 18 novembre

La 3^e édition du Salon international des systèmes de sécurité, protection de l'environnement et anti-incendie se tiendra du 15 au 18 novembre au Centre international de conférences d'Alger, a indiqué mardi un communiqué des organisateurs.

Après deux ans d'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19, ce salon international revient cette année sous le thème de "l'innovation", souligne la même source.

Participer à ce salon une soixantaine d'exposants nationaux représentant des institutions publiques et privées, des professionnels du domaine, des industriels et près d'une dizaine d'exposants étrangers, venant de France, d'Espagne, d'Italie et du Royaume-Uni.

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Une application mobile permettant l'accès à distance à ses services



La Banque de Développement Local (BDL) a annoncé mardi le lancement officiel de son application mobile permettant l'accès à distance à ses services bancaires. Baptisée "DigitBank", cette application vise à répondre "aux besoins et attentes de la clientèle en matière d'accès à distance à leur Banque", souligne cette banque publique dans un communiqué.

"L'application permettra à ses utilisateurs, du fait de l'exploitation des fonctionnalités et niveaux de sécurité de leur téléphone mobile, de bénéficier d'une meilleure expérience en matière de gestion d'avoir, de comptes, de cartes ainsi que d'ordonnement de virements", selon la même source.

La commercialisation de ce produit digital s'effectuera au niveau de l'ensemble des agences commerciales de la BDL, précise le communiqué.

CHLEF

Neutralisation d'un réseau de trafic drogues

Un réseau de trafic et de vente de drogues a été démantelé par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya de Chlef, qui a saisi 1,6 kg de kif traité, a indiqué, mardi, un communiqué de la cellule communication de cette institution sécuritaire.

Au titre de cette opération réalisée dans le cadre de la lutte contre le trafic illicite de drogue, deux personnes, âgées de 34 ans, activant au sein d'un réseau criminel spécialisé dans la vente de drogues dans les milieux des jeunes des communes de la partie Nord de la wilaya, ont été interpellées par les éléments de la BRI, qui a saisi en leur possession 1,6 kg de kif traité, a ajouté la même source.

La mise hors d'état de nuire de ce réseau a été rendu possible, suite à l'exploitation, par la BRI, d'informations portant sur la présence de personnes activant dans le trafic de drogues.

Les investigations menées, à ce propos, ont abouti à



L'arrestation des deux suspects et la saisie en leur possession de ladite quantité de produits prohibés.

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE

La presse nationale s'intéresse au contenu du discours électoral

Les titres de la presse nationale paraissant ce mercredi sont revenus dans leurs commentaires sur le "contenu" du discours électoral prôné par les chefs des partis politiques engagés dans les élections locales, relevant le recours des candidats aux réseaux sociaux pour faire connaître leurs programmes.

Mettant en avant les principales idées défendues par les chefs des partis politiques lors de leurs sorties sur le terrain, le quotidien "L'Expression" souligne que pour le FLN, les élections du 27 novembre est "une étape capitale", alors que le RND a mis en exergue "l'impératif d'un changement effectif" au moment où le Front El Mostakbel a insisté sur l'importance de "libérer les initiatives" et le RND sur "la révision du code communal". Selon ce quotidien, la campagne électorale pour les locales à Tizi-Ouzou "ce passe sur Facebook". "Rares sont les candidats qui tiennent des meetings. Rares sont les candidats qui se bousculent pour percer sur les médias traditionnels", a-t-il fait remarquer, affirmant qu'"Aujourd'hui, la campagne qui patine dans les espaces réservés et les meetings, chauffe plutôt du côté des réseaux sociaux". Le quotidien "El Moudjahid" se penche sur la problématique du manque d'adhésion de la population à la campagne électorale, tentant de trouver une explication à "un timide démarrage" auprès de politologue et expert en sciences de l'information et de la communication.



Dans un billet intitulé "les locales, c'est vraiment spécial", le quotidien "Le Soir d'Algérie s'intéresse d'ores et déjà au taux de participation au prochain rendez-vous électoral et soutien que "la participation est systématiquement l'enjeu principal des élections algériennes". Il explique que la participation au scrutin "relègue les prévisions, la campagne, le déroulement et les résultats au second plan", affirmant qu'"il faut

être présent aux municipales et aux wilayales parce que c'est un vote en relation direct avec le citoyen".

"Le Jeune Indépendant" consacre un espace important aux actions de campagne des partis politiques engagés dans la course pour le renouvellement des Assemblées communales populaires (APC) et Assemblées populaires de wilaya (APW), soulignant que le Secrétaire général

du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni a plaidé, depuis Mostaganem pour "l'élargissement des prérogatives des élus locaux", alors que le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrazak Makri, a affirmé à Adrar que cette région "a les moyens d'assurer la sécurité alimentaire de tout le pays".

Le quotidien "El Massa" relève que le scrutin du 27 novembre

prochain sera le deuxième organisé avec le nouveau mode électoral de "liste ouverte à la représentation proportionnelle", adopté suite à la révision de la loi électorale afin de mettre fin aux anciennes pratiques et éloigner l'argent sale de la politique.

Le quotidien "Echorouk" s'intéresse au phénomène du changement d'allégeance partisane appelé "nomadisme", assez répandu dans l'espace algérien, expliquant ce phénomène par "la détermination de certains à remporter un nouveau mandat" et par "la marginalisation d'autres élus au sein de leur formation politique d'origine". Ce journal a relevé également le recours des candidats aux locales du 27 novembre, à Tizi-Ouzou, aux réseaux sociaux pour convaincre les électeurs de voter pour eux. Faisant le bilan de la première semaine de campagne, le quotidien "Echaab" estime que "la campagne bat son plein sur le net", affirmant que les animateurs de cette campagne ont préféré recourir à la toile pour faire connaître leurs programmes électoraux", alors que les panneaux d'affichage, mis en place, restent vierges.

Les préoccupations et aspirations des citoyens, axes de la campagne électorale (presse régionale)

Les préoccupations et les aspirations des citoyens demeurent au premier plan des discours des responsables des partis et des candidats des listes indépendantes en lice pour les élections locales du 27 novembre, relèvent, mercredi, les journaux paraissant dans l'Est du pays.

Le journal "Seybouse Times", d'expression française édité à Annaba, a indiqué que l'aspect lié aux préoccupations quotidiennes des citoyens et à leurs aspirations a dominé les discours des responsables de partis politiques et des candidats des listes indépendantes, se basant sur ce qui a été rapporté par la presse nationale et régionale.

De son côté, "An-Nasr", re-

layant les échos de la campagne électorale, a consacré sa page 4 aux rassemblements populaires animés, hier mardi, par le président du Front El Mostakbel, Abdelaziz Belaid, et le secrétaire général du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadl Baadji, à Constantine et Batna.

La même publication a souligné qu'Abdelaziz Belaid a considéré que les prochaines locales constituent "une nouvelle étape sur la voie du changement" et que le "changement ne peut s'opérer que par des actions", exhortant les candidats de son parti à œuvrer à restaurer la confiance des citoyens. An-Nasr a également rapporté qu'Abou El Fadl Baadji a déclaré que le FLN

"ambitionne d'investir les assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) lors de ces élections".

Quant au journal "Ayn El Djazair", édité à Constantine, il a mis l'accent en page 6 sur la présence remarquable des jeunes dans les listes électorales des prochaines locales, des partis politiques ou les listes indépendantes.

Dans ce contexte, la publication d'expression arabe, a souligné la déclaration du candidat de la liste indépendante de l'APW "Amal, Jijel", Yacine Djebablia, assurant que la candidature des jeunes est "puisée de leur confiance en leurs capacités à apporter un plus et répondre à de nouvelles orientations politiques".

Paroles de présidents de partis au 6^e jour de campagne

Voici les déclarations marquantes de chefs de parti en lice pour les locales du 27 novembre, au 6^eme jour de la campagne électorale :

-- Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou-Fadhl Baadji, à Batna : "ces élections interviennent dans une conjoncture particulière traversée par le pays au milieu de défis intérieurs et extérieurs et le retour en force de la diplomatie algérienne sur les scènes régionale, africaine et méditerranéenne".

-- Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, à Mostaganem : "La commune doit être la première cellule économique de la société à travers un nouveau modèle de gestion qui contribue à l'économie nationale, en dehors des rentes pétrolières et à travers l'exploitation des potentialités des collectivités locales dans divers secteurs".

-- Le président du Mouvement de la Société pour la Paix (MSP), Abderrazak Makri à Adrar : "Le MSP demeurera fidèle aux principes de la Déclaration du 1er novembre 1954 pour consacrer le droit du peuple algérien à choisir ceux qui auront la charge de gérer la chose publique, dans une Algérie solidaire et entièrement souveraine".

-- Le vice-président du Mouvement El-Bina, Ahmed Dane à Ain Defla : "Il est indéniable que les prochaines élections communales revêtent un intérêt particulier chez le citoyen compte tenu du fait qu'elles ont trait à ses préoccupations quotidiennes, outre le fait qu'elles consolident l'esprit citoyen".

Plus de pouvoirs aux élus pour gagner le pari du développement local

La nécessité d'élargir les prérogatives des élus locaux pour gagner le pari du développement économique du pays a été au centre des discours développés mardi par les chefs de partis politiques au 6^eme jour de la campagne électorale pour les locales du 27 novembre. Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, a appelé, lors d'un meeting populaire à Mostaganem, à élargir les prérogatives des élus locaux et à associer les citoyens au développement et à la gestion locale. Il a estimé que l'actuel code des collectivités locales nécessite un "changement" pour permettre au citoyen d'être partenaire au développement à travers les élus aux assemblées populaires communales et de wilaya, tout en plaidant pour que la commune soit la première cellule économique de la société à travers un nouveau modèle de gestion qui contribue à l'économie nationale. Le même responsable a animé un autre

meeting populaire à Sidi Bel Abbes où il a mis en avant l'impératif de procéder à une révision du code communal et de wilaya, une condition sine qua non, selon lui, pour permettre au élus locaux de contribuer efficacement au développement territorial. A Adrar, le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abderrazak Makri, a appelé à "promouvoir la démocratie participative" par la révision du code de la commune, afin de permettre à l' élu d'avoir un rôle de concertation avec l'exécutif en ce qui concerne la gestion des affaires publiques, en plus du renforcement de la numérisation qui a prouvé son efficacité durant la période de pandémie du Covid-19.

Il a qualifié les élections locales d'"occasion de rectifier, réformer et proposer des alternatives", à travers la suggestion de programmes répondant aux attentes du peuple en ce qui concerne l'amélioration de ses conditions de vie. M. Makri avait présidé

lundi soir à Timimoune un meeting similaire au cours duquel il est revenu sur les grandes lignes du programme de son parti pour valoriser le potentiel de développement de cette jeune wilaya. De son côté, le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadl Baadji, a considéré, à Batna, que les prochaines élections locales sont "plus proches des citoyens, car liées à leurs préoccupations quotidiennes".

Evouquant le programme de sa formation politique, M. Baadji a souligné qu'il renferme une analyse de l'état de développement des divers secteurs à travers le pays et apporte des solutions à même de booster le développement local et contribuer à l'économie nationale à partir des communes. Concernant la wilaya de Batna, le secrétaire général du FLN a plaidé en faveur de l'élargissement du tissu industriel pour en faire un pôle dans ce domaine.

Dans le même sens, le vice-président du Mouvement El Bina, Ahmed Dane, a mis l'accent, depuis Ain-Defla, sur l'importance des élections communales du 27 novembre prochain, compte tenu du fait qu'elles concernent les préoccupations quotidiennes des citoyens, soutenant que ce rendez-vous électoral est de nature à consolider l'esprit citoyen. S'attardant sur sa formation politique, il a noté que cette dernière accordait un intérêt particulier à la transparence dans la gestion des affaires publiques, observant qu'outre la lutte contre la corruption, cet état de fait est à même de raffermir la relation entre le gouvernement et le gouverné. Le vice-président du mouvement El Bina a par ailleurs appelé au renforcement du front intérieur de l'Algérie, observant que cet état de fait est à même de mettre en échec toutes les velléités visant à nuire au pays.

ENTREPRISES Création de plus de 700 start-up au niveau national (ministre)

Plus de 700 start-up ont été créées jusqu'à novembre en cours au niveau national et "leur nombre et en croissance", a indiqué mardi à Oran le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up Yacine El-Mahdi Oualid. Dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, Yacine El-Mahdi Oualid a fait état de la création, jusqu'à novembre en cours, de 700 start-up au niveau national et que le nombre est en croissance, insistant sur la qualité de leurs activités "pour donner une réelle valeur ajoutée à l'économie nationale".

Ces entreprises émergentes sont devenues un véritable support économique en Algérie, notamment dans le domaine de l'exportation des services numériques contribuant ainsi à des rentrées en devises, d'une part, et à mettre fin à la dépendance technologique, d'autre part, a affirmé le ministre délégué. D'autre part, il a réitéré le soutien et l'accompagnement de son département ministériel aux incubateurs d'affaires et aux start-up, surtout en ce qui concerne le financement dans le cadre du fonds ré servé à cet effet, annonçant le lancement prochain d'un programme de financement des incubateurs d'affaires.

A ce sujet, M. Yacine El-Mahdi a indiqué que le fonds des start-up a financé plus de 65 entreprises innovantes au niveau national et que 80 autres dossiers sont à l'étude, avant de souligner que des instructions ont été données pour la création de branches de ce fonds dans différentes wilayas du pays.

"De tels incubateurs sont des centres d'innovation et de développement des compétences", a soutenu Yacine El-Mahdi Oualid, faisant savoir que chaque université au niveau national dispose d'un incubateur au moins, alors que le nombre d'incubateurs privés est passé dans les six derniers mois de 14 à plus de 42 au niveau national. Par ailleurs, le ministre délégué a rappelé qu'une série de réunions ont eu lieu récemment avec le Comité d'organisation de la 19e édition des Jeux méditerranéens prévus en été 2022 à Oran, notant qu'un grand nombre de start-up ont apporté des solutions concernant la numérisation de l'organisation des jeux et des applications promotionnelles.

Au passage, il a évoqué un nombre de mesures prises par son département ministériel pour simplifier les procédures administratives, incluant la réduction du nombre de documents et le traitement et l'étude des dossiers et l'a numérisation, faisant part de démarches en coordination avec le ministère du Commerce pour la généralisation de l'opération de création d'entreprises via Internet.

Lors d'une rencontre avec des gérants d'entreprises émergentes et innovantes et d'entrepreneurs innovants au niveau de la Chambre de commerce et d'industrie d'Oran (CCIO), Yacine El-Mahdi Oualid a appelé à réactiver le rôle des chambres du commerce et de l'industrie au niveau national pour accompagner les gérants de start-up.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-up a visité, à Oran, l'incubateur d'entreprises "West Innov" et l'accélérateur de start-up "Mackers Lab" et a procédé au lancement d'un data center de l'entreprise de télécommunications "Ecosnet".

SECTEUR DE LA COMMUNICATION Le nouveau projet de loi sur l'information garantit des pratiques modernes à même de faire face à la concurrence rude (Belhimer)

Le ministre de la Communication, Ammar Belhimer a affirmé que le nouveau projet de loi organique sur l'information qui est entré dans sa "phase finale", vise à garantir le passage des médias algériens vers des "pratiques modernes" à même de faire face à la concurrence rude des grands groupes de médias mondiaux.

Dans un entretien accordé, mardi, au journal électronique "Khabar press", M. Belhimer a fait savoir que le projet de loi organique sur l'information était à sa phase finale, soulignant que le projet devra constituer "un cadre juridique global qui garantit le passage des médias algériens vers pratiques modernes conformément aux normes internationales en vigueur, en vue de faire face à la concurrence rude des grands groupes médias mondiaux".

Le projet vise également à "conférer un caractère novateur en conformité avec les dispositions de la Constitution et les développements sur la scène médiatique et à créer un système médiatique permettant la transition numérique". Après avoir souligné que la Constitution avait consacré la liberté d'édition et le régime déclaratif ainsi que le délit de presse qui ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté (...), qu'en vertu d'une décision de justice", le ministre a insisté sur "l'impérative révision de la loi algérienne sur l'information à même de garantir une refonte du caractère novateur permettant de préserver sa mise en conformité avec la nouvelle Constitution".

Lors de son évaluation de la performance des médias nationaux au regard de la guerre



médiatique ciblant l'Algérie, M. Belhimer a salué les médias nationaux, publics et privés, qui n'ont eu de cesse de "s'acquitter de leur rôle en faisant preuve d'un haut sens de professionnalisme et qui ont prouvé qu'ils étaient à la hauteur des aspirations et des défis imposés, en faisant face, avec mérite, à toutes les attaques hostiles ciblant le pays".

Compte tenu des "grands défis" qui se posent au niveau régional pour l'Algérie à l'instar "des attaques médiatiques quotidiennes des médias marocains et les cyberattaques (guerre de 4e génération), nous devons passer rapidement selon un plan bien étudié, à la transition numérique dans tous les aspects du travail média-

tique", a poursuivi le ministre.

Soulignant que le dossier de la publicité était à l'origine de l'anarchie prévalant dans le secteur, le ministre a mis l'accent sur "la nécessité de s'organiser dans l'urgence pour mettre un terme à certaines pratiques néfastes et non-professionnelles qui impactent le rendement et la déontologie de la profession".

Pour ce qui est de la publicité électronique, M. Belhimer a réaffirmé que son département avait "défini une série de critères et mis en place un groupe de travail qui veille au suivi et à la régulation de ces sites selon des normes bien définies puisées des dispositions du décret exécutif régissant l'activité de l'information en ligne".

Le ministère a cité plusieurs critères pour bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement, dont certains sont techniques puisés des dispositions du décret exécutif régissant ce type d'activité médiatique, en tête desquelles figurent la réservation d'un nom du domaine (.dz) et son activation, en plus d'autres critères liés à la mesure de l'interaction avec le public en termes de nombre de visiteurs du site de son audience sur les médias sociaux, ajoutant qu'il incombe à l'ANEP d'adapter ses structures à la nature de l'information en ligne dans les plus brefs délais. Le ministre a appelé les propriétaires de sites électroniques à accélérer leur domiciliation en vertu du décret exécutif.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Echange d'informations et d'expériences entre les deux pays pour relever les défis communs

Le Wali d'Adrar, Larbi Bahloul a affirmé, mardi à Alger en sa qualité de membre du groupe du travail sécuritaire aux travaux de la 1ère session du Comité bilatéral frontalier algéro-mauritanien, que l'accent avait été mis sur l'impératif échange d'informations et d'expériences sécuritaires entre les deux pays face aux défis de l'heure.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de clôture de cette session, co-présidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beljoud, et son homologue mauritanien, Mohamed Salem Marzoug, M. Bahloul a fait savoir que le comité avait convenu de la nécessité "d'intensifier le travail de sécurité au niveau de la bande frontalière

afin de faciliter les échanges commerciaux" et "l'échange d'informations en temps réel", tout en incorporant les dossiers liés à la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et à la migration clandestine.

Parmi les conclusions du comité, ajoute le même responsable, "le transfert de l'expertise de la sûreté nationale, de la protection civile et des douanes algériennes" à travers la formation des cadres mauritaniens dans ces domaines.

Le wali d'Adrar a estimé que les relations sociales entre les peuples des deux pays ont également été évoquées lors des travaux du groupe de travail, puisqu'il avait été convenu de "sédentariser la population nomade au niveau de la bande frontalière" en vue de faciliter les déplacements entre eux. Pour rappel, le ministre

de l'Intérieur avait affirmé à l'issue de ces travaux que cette session avait abouti à de nombreuses recommandations touchant aux aspects sécuritaire, économique et commercial.

Parmi les recommandations phares figure "la coopération sécuritaire qui s'est taillé la part du lion lors des travaux de cette session" vu "les défis sécuritaires qui se posent à la région". A l'issue des travaux cette session un procès verbal de réunion a été signé à l'issue des travaux de cette session par M. Beljoud et son homologue mauritanien. Une convention sur la "sécurité routière" a été également signée. Pour rappel, il avait été convenu d'organiser cette session lors de la dernière visite de travail menée par M. Beljoud à Nouakchott le 1er avril dernier.

Route entre Tindouf et Zouerate, un axe à concrétiser "impérativement"

La route reliant les villes algérienne de Tindouf et mauritanienne de Zouerate, de part son impact direct attendu sur le développement de la région frontalière, est à concrétiser "impérativement", a affirmé mardi à Alger, le wali de Tindouf, Youcef Mahiout. "L'axe routier entre Tindouf et Zouerate en Mauritanie constitue l'un des premiers points importants à concrétiser" dans le cadre du Comité bilatéral frontalier Algérie-Mauritanien, a déclaré à l'APS M. Mahiout, en

marge de la clôture des travaux de la première session de ce comité.

Il a estimé que ce tronçon aura un "impact positif" sur le développement dans les régions des deux pays et améliorera, entre autres, la vie des citoyens vivant le long des frontières. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beljoud, avait souligné, lundi à l'ouverture des travaux de la première session du Comité, "l'impératif d'associer les ins-

titutions financières africaines et mondiales en vue de faciliter et d'intensifier les échanges commerciaux" avec la Mauritanie. M. Mahiout a in diqué, en outre, que la mission de l'économie dont il est membre, a traité le dossier de la création d'une zone franche qui permettra, selon lui, de "faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays", à travers notamment "la réduction d'un certain nombre de taxes aux opérateurs économiques".

Le wali de Tindouf a rappelé,

à ce propos, que le procès-verbal signé entre le ministre de l'Intérieur et son homologue mauritanien, Mohamed Salem Ould Merzoug, porte sur un "ensemble de dispositions concrètes" devant être prises en charge par les deux parties pour améliorer notamment le développement de la région. A noter que les deux ministres ont également signé, au terme des travaux du Comité, un Mé-morandum d'entente sur la sécurité routière.

TIARET

165 projets de désenclavement et d'alimentation en énergie au profit des zones isolées

Les zones isolées de la wilaya de Tiaret ont bénéficié, au titre de l'exercice 2020-2021, de 165 projets de désenclavement, d'électrification rurale et d'approvisionnement en gaz propane, a-t-on appris mardi du wali, Mohamed Amine Dramchi.

Lors d'une visite d'inspection des secteurs des travaux publics et de l'énergie dans les communes de Dahmouni et de Rahouia, le wali a déclaré, qu'une enveloppe financière de 2,6 milliards DA a été débloquée pour le raccordement de 4.500 foyers au réseau d'électrification rurale et l'approvisionnement en gaz propane, dans le cadre de 90 opérations inscrites au titre du programme 2020-2021, signalant que 72% de ces opérations ont été achevées.

Une enveloppe financière de 680 millions DA a été égale-



ment dégagée pour désenclaver les agglomérations éloignées, par la réalisation de pistes rurales, a indiqué le wali, soulignant que l'effort

de développement se poursuit pour toucher le restant des zones enclavées disséminées à travers le territoire de la wilaya.

Le chef de l'exécutif de wilaya a présidé, lors de cette visite, la mise en service du réseau d'électrification rurale dans la commune de Dahmouni au profit de 34 foyers d'habitation du douar "Fraouen" et douar "El Maïzia", où 17 foyers ont bénéficié de citernes de gaz propane, de même que la réalisation de voies d'accès. Au niveau des douars "El B'tainia", "Ouled Mokhtar" et "El Kihel" relevant de la commune de Rahouia, une opération d'approvisionnement en gaz propane a été effectuée au grand bonheur des populations.

KHENCHELA

Signature d'un accord de coopération entre l'INAPI et l'Université Abbas Laghrour

Un accord de coopération a été signé mardi à Khenchela entre l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) et l'Université Abbas Laghrour. L'accord a été paraphé par le Directeur général de l'INAPI, Abdelhafid Belmahdi et le recteur de l'Université Abbas Laghrour de Khenchela, Abdelouahed Challa, lors d'une cérémonie tenue, en marge de l'exposition organisée à l'occasion de l'ouverture de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, à la salle de conférence de l'Université, en présence du Directeur du Bureau extérieur de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) en Algérie, le mauritanien, Mohamed Salek Ahmed Athmane. Selon les précisions de M. Challa, cet accord, signé à l'occasion de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, placée cette année sous le slogan "Le rôle de l'innovation dans la relance de l'entrepreneuriat", permettra la création d'un Centre d'appui à la technologie et à l'innovation au niveau de l'Université, dans le but de promouvoir l'innovation et de soutenir la recherche scientifique. En vertu de l'accord, les étudiants et les chercheurs de l'Université Abbas Laghrour de Khenchela pourront obtenir les informations techniques nécessaires devant leur permettre de protéger

leurs recherches et innovations à travers un brevet d'innovation, souligne-t-on, ajoutant que l'accord permettra également aux universitaires de se familiariser avec leurs droits relatifs à la propriété industrielle. Aussi, en vertu de l'accord, les chercheurs et étudiants de l'Université Abbas Laghrour pourra accéder aux bases de données relatives aux innovations ayant déjà obtenu des brevets pour éviter de concentrer leurs efforts sur des inventions déjà réalisées, relève-t-on. Le recteur de l'Université Abbas Laghrour a estimé que "l'INAPI est un partenaire qui contribuera à encourager les chercheurs dans le domaine de l'innovation tout en rapprochant le monde universitaire de l'espace économique".

Le DG de l'INAPI, relevant le rôle de l'organisme qu'il chapeaute, a souligné dans ce contexte que l'Institut permet principalement de protéger la propriété industrielle et accompagne les étudiants universitaires dans leurs travaux de recherches. Affirmant que l'INAPI constitue "un trait d'union" entre les étudiants universitaires, les opérateurs industriels et les entreprises économiques, M. Belmahdi a précisé que l'INAPI garantit les droits moraux des innovateurs en leur octroyant

des titres de propriété et en encourageant l'innovation et la créativité, qui leur permettront d'accéder au monde économique.

Le directeur du Bureau extérieur de l'OMPI, Mohamed Salek Ahmed Athmane, a mis lui en avant, lors de son allocution, l'importance de sensibiliser les chercheurs et les innovateurs à la nécessité de protéger leurs propriétés intellectuelles et industrielles qui permet la préservation des brevets d'innovation du vol. Dans le même sens, il a souligné que l'accord signé entre l'Université Abbas Laghrour et l'INAPI sera mis à profit pour assurer aux étudiants et chercheurs l'accès à des millions d'innovations et de revues scientifiques internationales qui englobent "des informations précieuses", devant être utiles dans leur vie scientifique et professionnelle.

A l'occasion, deux accords de coopération ont été également signés entre l'Université Abbas Laghrour et la pépinière d'entreprises ainsi que le Centre d'accompagnement et d'orientation de la wilaya de Khenchela. Une exposition consacrée aux porteurs de projets et entreprises économiques de la wilaya a été également organisée à l'occasion en plus d'une exposition spéciale dédiée au tapis de Babar et au miel de Chechar.

MOSTAGANEM

Création d'une école de formation dans les métiers d'artisanat

La chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Mostaganem, s'est dotée d'une école de formation dans les métiers de l'artisanat, a-t-on appris mardi du directeur de cette instance professionnelle, Ismaïl Ramdani.

M. Ramdani a indiqué, dans une déclaration à l'APS en marge des festivités de la journée nationale de l'artisanat, célébrée le 9 novembre de chaque année, que cette école s'inscrit dans le cadre des objectifs de la chambre de wilaya, en soutien aux activités artisanales et encouragement des jeunes pour le travail dans ce domaine professionnel en leur faisant bénéficier d'une formation de qualité, dans le but de préserver certains métiers traditionnels menacés de disparition et de faire face à la concurrence en élevant le niveau de maîtrise. Cette école propose des modes de formation différenciés d'une durée allant de 3 à 10 jours (formation de base, intensive et particulière) dans divers domaines dont l'art culinaire, la confection, la broderie, la coiffure, l'esthétique, les métiers industriels, la maintenance, la construction, le dessin sur soie et la photographie, a-t-il fait savoir.

Ces modes s'ajoutent aux offres de formation par un chantier qui existe au niveau des ateliers professionnels qui dispensent une formation de type pratique permettant de bénéficier de savoir-faire professionnel. La chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya a réservé deux espaces à cette école l'un à haï "Didouche Mourad" (ex pépinière) et le second à la maison de l'artisanat au niveau de la cité antique "El Matmar", dédiés à la formation en métiers menacés de disparition, a ajouté M. Ramdani.

Le même responsable a déclaré que la journée nationale de l'artisanat revêt cette année une grande importance, car elle coïncide avec le lancement par la chambre de wilaya de plusieurs projets qui répondent aux attentes des artisans, à savoir la commercialisation des produits. Dans ce sens, une exposition a été organisée du 4 au 9 novembre en cours et un site du commerce électronique pour la commercialisation des produits d'artisanat en ligne (via Internet) a été lancé, en plus de l'ouverture de 5 points de vente au niveau d'établissements hôteliers et d'un stand permanent au niveau du siège principal de la chambre de wilaya, a-t-on conclu.

MILA

Début de récolte de la pomme de terre d'arrière-saison à Téléghma

L'opération de récolte de la pomme de terre d'arrière-saison a démarré dans la commune de Téléghma (wilaya de Mila) où une superficie de 343 hectares a été réservée pour cette culture, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Selon le chef du service de régulation de la production et de soutien technique à la DSA, Mohamed Bouleffet, le rendement obtenu au début de cette opération, lancée la semaine dernière, a atteint 300 quintaux par hectare (qx/ha) et laisse prévoir une production considérable devant contribuer à couvrir "une importante" partie de la demande pour ce tubercule dont les prix connaissent dernièrement une importante flambée. La superficie consacrée à la pomme de terre durant la saison 2020/2021 dépasse considérablement celle qui lui a été réservée durant la saison 2020/2019 estimée à 200 ha, a ajouté M. Bouleffet, qui a expliqué cette

progression par la réponse favorable des producteurs à l'appel de la DSA d'augmenter la superficie des terres cultivées en pomme de terre. Selon M. Bouleffet, l'arrivée sur le marché de la pomme de terre d'arrière-saison conjuguée au mécanisme de régulation supervisé par l'Office national interprofessionnel des légumes et viandes devrait permettre de faire baisser les prix de la pomme de terre. La production de pomme de terre de saison dans la wilaya de Mila, de la saison 2020/2021, a atteint 591.920 qx récoltés sur une superficie de 1.331 ha, dont 74 ha réservés à la multiplication des semences, a précisé M. Bouleffet. Plus de 400 agriculteurs activent à Mila dans la filière de pomme de terre, dont la majorité est concentrée dans le Sud de la wilaya à la faveur de la disponibilité de l'eau d'irrigation, notamment dans le périmètre d'irrigation de Téléghma.

APS



GISEMENT DE CÉLESTINE DE BEJAÏA

L'usine Zergoune entre en production à la fin de l'année 2021

L'usine Zergoune, spécialisée dans le traitement du minerai de Célestine implantée à Beni Mansour dans la wilaya de Bejaïa, entrera en production à la fin de l'année en cours, a affirmé mardi à l'APS, le PDG du groupe privé Zergoune Green Energy. Interrogé en marge de la 10ème édition du Salon international de l'énergie et des hydrocarbures (NAPEC 2021), Zergoune Rahmoune a affirmé que l'usine est actuellement en phase d'essai et que la production sera lancée à la fin de l'année en cours. Dotée d'une capacité de production annuelle de 50.000 tonnes, cette usine permettra de traiter le minerai de Célestine, issu du gisement de Béni Mansour, a expliqué, pour sa part le directeur de l'unité de Beni Mansour, M. Chebbani. Ce groupe privé spécialisé dans les services pétroliers, le domaine minier et les énergies renouvelables se lance pour la première fois dans le traitement du minerai de Célestine, qui rentre dans la composition de plusieurs produits comme les engrais agricoles et les produits cosmétiques. La production du groupe sera destinée entièrement à l'exportation, ce qui générera des rentrées en devises hors hydrocarbures, a souligné M. Zergoune, ajoutant que le projet s'inscrit dans la nouvelle politique des pouvoirs publics visant à valoriser les produits locaux et à créer des richesses et de l'emploi. La 10ème édition du salon NAPEC 2021 enregistre la participation de 480 exposants représentant 40 pays avec la présence des opérateurs du secteur du pétrole et du gaz, des importateurs de produits et services liés aux deux secteurs, selon les organisateurs. Des conférences sont programmées portant sur divers thématiques liées à l'énergie, aux opportunités d'investissement dans le secteur et les perspectives de développement de l'industrie gazière et pétrolière, rappelle-t-on.

NAPEC 21 Un objectif de 27% de production électrique à partir des énergies renouvelables à l'horizon 2030 (expert)

L'expert international, Smaïn Ghomri a fait part, mardi à Oran, de projets pour atteindre 27% de production électrique en Algérie à partir de sources d'énergie renouvelable à l'horizon 2030 par la réduction des sources d'énergie fossile.

Dans ce cadre et pour atteindre cet objectif, des investissements énormes seront consentis dans les réseaux électriques, notamment en ce qui concerne les véhicules de transport et toutes les installations consommant de l'électricité, a-t-il indiqué dans une conférence animée en marge du NAPEC 2021, affirmant que "l'hydrogène vert ou bleu est une voie de départ intéressante".

"Un changement de comportement doit être adopté, notamment chez les consommateurs, en plus de l'introduction de technologies modernes basées sur le renouvelable pour éviter la perte d'énergie", a-t-il également suggéré.

Par rapport aux engagements de la COP21, pour atteindre l'objectif de réduction de 7% des émissions de carbone, l'Algérie doit utiliser dans sa chaîne de production des technologies modernes permettant de réduire la consommation finale de l'énergie et augmenter le réseau de transport de l'énergie, notamment en raison de la démographie galopante, et prévoir à l'avenir l'utilisation des sources d'énergie renouvelable.

Parmi les actions pour réduire les émissions de carbone, il a cité la généralisation de l'éclairage vert de grande performance à consommation minimum d'énergie électrique et de l'utilisation du GPL dans le transport, et la mutation de l'industrie du bâtiment vers la préservation de la chaleur et de la climatisation en construisant suivant les normes internationales.

"L'Algérie s'est engagée, à partir de la COP 21 (2015), à réduire par ses propres moyens à 7% les émissions de carbone et peut aller jusqu'à 22%", a-t-il rappelé lors d'une conférence animée dans le cadre de la 10e édition du NAPEC, soulignant que "cela nécessite des investissements énormes".

En matière de déchets, le confédéric préconise une valorisation des déchets pour la production de l'énergie et d'autres produits, ainsi que le compostage dans l'agriculture et la production d'engrais verts, en plus du recyclage du méthane produit dans les fermes.

Au sujet des incendies de forêts, M. Ghomri, qui est également Directeur général du groupe algérien de transport maritime "GATMA", a souligné que l'Algérie doit, entre autres, poursuivre la mise en place du barrage vert pour réduire les émissions de gaz carbonique, rappelant que les arbres absorbent le gaz carbonique et produisent de l'oxygène.

Dans le cadre des efforts à consentir pour la "décarbonisation", M. Ghomri a soutenu que "chaque industrie a un challenge de réduction des émissions de CO2 afin d'atteindre un équilibre dans ces émissions et pour y arriver, notamment par l'augmentation du renouvelable, la réduction du fossile et la mise en place de ratios par secteur en ce qui concerne l'exploitation de l'énergie solaire et éolienne".

Pas moins de 50 exposants représentant 40 pays prennent part à la 10e édition du Salon professionnel international des secteurs de l'énergie et des hydrocarbures à l'échelle méditerranéenne et africaine "NAPEC 2021", ouverte lundi au Centre des conventions d'Oran (CCO) "Mohamed Benahmed".

BATIMATEC 2021 Une participation notable de l'Italie

La 23ème édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics "Batimatec", qui se tient au Palais des expositions à Alger du 7 au 11 novembre, connaît une participation notable des entreprises italiennes, une des plus importantes du salon.

Avec 46 sociétés exposantes, la délégation italienne se distingue en étant la plus grande délégation européenne et la deuxième après la Turquie qui participe à cette édition avec 82 exposants.

28 Petites et moyennes entreprises italiennes, proposent des machines pour les matériaux de construction, les centrales à

béton, le traitement du marbre, les revêtements de sol et pour la production de systèmes préfabriqués.

La délégation italienne propose également des sessions quotidiennes de networking entre opérateurs algériens et italiens et une exposition photographique intitulée : "L'ingéniosité des entreprises italiennes dans la réalisation de grands travaux en Algérie".

Cette participation reflète concrètement l'intensité de la coopération algéro-italienne consolidée dernièrement par la visite d'Etat "historique" du président de la République italien Sergio Mattarella.

Cette exposition présente quelques

DIPLOMATIE Premier ministre : "les représentations diplomatiques appelées à garantir un bon accompagnement à l'économie nationale"

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a invité, mardi à Alger, les missions diplomatiques et consulaires algériennes à l'étranger à agir dans le cadre d'une démarche proactive et d'assurer une veille continue en vue de garantir un bon accompagnement à l'économie nationale.

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la deuxième journée des travaux de la Conférence des chefs des missions diplomatiques et consulaires algériennes, organisée au Palais des Nations au Club des Pins (Alger), M. Benabderrahmane a déclaré que "nos représentations diplomatiques sont appelées à mener une action anticipative, à assurer la veille et à se mettre au niveau des exigences du bon accompagnement de l'économie nationale sur le plan de l'environnement économique international, et ce, à travers l'initiative et la recherche de véritables partenaires disposés à œuvrer selon le principe gagnant-gagnant".

Le Premier ministre a invité les missions diplomatiques et consulaires à faire connaître les différentes opportunités d'investissement et les avantages offerts par l'Algérie, et d'expliquer les mesures et les grandes réformes structurelles engagées par l'Etat afin de faciliter l'acte d'investir.

Corriger les stéréotypes sur l'Algérie, un impératif

M. Benabderrahmane a appelé, dans ce cadre, les représentations diplomatiques algériennes à l'impératif de donner "une véritable image" sur le développement du climat d'affaires en Algérie et d'œuvrer à "la correction de certains stéréotypes répercutés dans des classements internationaux ayant trait aux domaines de la concurrence économique, du commerce, de l'innovation, de la recherche scientifique et autres".

Des classements, a-t-il dit, qui ne reflètent pas les véritables indicateurs économiques nationaux, et repoussent l'investissement étranger. Il s'agit donc de suivre rigoureusement ces classements en veillant à leur fournir l'information exacte.

Le chef de l'Exécutif a également invité les diplomates algériens à établir des liens avec les acteurs économiques nationaux et à s'enquérir des capacités de production et



d'exportation en œuvrant à la prise en charge de leur préoccupations et à leur fournir l'appui nécessaire.

De même qu'il les a invités à promouvoir l'image d'une Algérie concurrentielle et attractive, et à placer les intérêts économiques nationaux au cœur de l'action diplomatique en accordant une attention particulière aux relations économiques, qu'elles soient bilatérales ou multilatérales.

Dans ce sillage, le Premier ministre s'est félicité de la tendance haussière des exportations hors hydrocarbures qui ont dépassé pour la première fois de l'histoire de l'Algérie les 3,4 mds USD à fin octobre dernier, ajoutant qu'elles augmentent davantage après la fin de la crise sanitaire et le retour à la normale des activités. M. Benabderrahmane a dit attendre des représentations diplomatiques algériennes qu'elles soient plus "efficaces et pragmatiques" et d'assumer un "rôle important" à travers la promotion du produit national et de sa qualité.

Ces représentations se doivent d'assurer le contact entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues des autres pays, tout en les tenant informés des aspects réglementaires relatifs aux échanges commerciaux, a-t-il poursuivi.

M. Benabderrahmane a appelé les diplomates, dans ce cadre, à "trouver des marchés extérieurs aux produits algériens exportables, notamment dans les pays voisins où il est question, actuellement, d'ouvrir les passages frontaliers et de créer des plateformes logistiques et des

zones franches au niveau des wilayas frontalières".

Il a mis l'accent, dans son allocution, sur l'importance d'enrichir et d'actualiser les cadres juridiques régissant les échanges commerciaux avec les autres pays, particulièrement les dispositions facilitant l'accès des produits algériens à ces pays.

Pour ce faire, le Premier ministre a recommandé de recenser les difficultés avant de les aplanir, activer les conseils des hommes d'affaires et d'arrêter un programme intense des manifestations commerciales visant la promotion du produit local à l'étranger.

Les transferts des membres de la communauté demeurent faibles

Le Premier ministre a insisté, par la même, sur l'impérative exploitation des zones de libre-échange, africaines en particulier, en vue de promouvoir les exportations nationales compte tenu de leur capacité à attirer les investissements permettant d'accéder aux marchés internationaux à partir de l'Algérie.

M. Benabderrahmane a mis en avant également "le rôle pivot de la diplomatie algérienne, notamment la diplomatie économique pour profiter des tendances de l'économie mondiale tout en évitant ses répercussions sur l'économie et le commerce du pays".

Il a tenu à rappeler, à ce propos, la nouvelle stratégie décidée par le président de la République pour redonner place à l'Algérie à l'échelle internationale conformément à "une vision étudiée et

clair e fondée sur des principes constants et idéaux consacrés, œuvrant à la réalisation de nos intérêts et la préservation de notre sécurité intégrée". C'est pourquoi, poursuit-il, "notre pays œuvre à réaliser un véritable développement qui nous libérera de la dépendance et de l'insuffisance et nous permettra de s'ériger en acteurs et influent dans l'équation d'ordre international". Le Premier ministre s'est attaché, dans le même contexte, sur le rôle attendu de la communauté et des compétences nationales à l'étranger, le but étant "de renforcer leurs liens avec la nation et les impliquer effectivement dans tous les aspects liés au développement du pays, en prenant des mesures pratiques pour inciter les ressortissants algériens à investir dans des projets économiques et en les associant dans la stratégie de promotion des exportations hors-hydrocarbures".

"Il est désormais nécessaire de mettre en place une nouvelle réglementation permettant à la communauté de contribuer à l'édification nationale dans un climat de confiance, en recourant à la technologie comme instrument garantissant la transparence lors des interventions des émigrés, en assurant un débit suffisant de données et d'idées".

De même qu'il est primordial d'assurer "l'accès des ressortissants aux marchandises, services et opportunités, et la création de réseaux durables à long terme entre les émigrés et les parties prenantes locales", a-t-il soutenu. Et d'affirmer que "le gouvernement est déterminé à ouvrir des bureaux représentatifs de certaines banques algériennes en Afrique dans le cadre de la promotion des exportations hors-hydrocarbures et le renforcement des échanges commerciaux avec le continent africain".

Il entamera, les tout prochains jours, les négociations pour examiner son éventuelle adhésion à la Banque africaine d'import-export (Afreximbank).

œuvres d'entreprises reconnues comme "leaders dans leur secteur tant en Italie que dans le monde".

L'ambassade d'Italie estime que "le savoir-faire italien dans le domaine des infrastructures et des travaux publics a constitué une ressource importante, qui a permis d'entamer une collaboration fructueuse entre les deux pays".

Soulignant la présence "stable" d'entreprises italiennes en Algérie, l'ambassade rappelle que l'Algérie était en 2020 le 40ème marché de destination des exportations italiennes, le 5ème marché au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Toujours en 2020, l'Italie était le 3ème

fournisseur de l'Algérie avec une part de 7% et une valeur d'exportation de 2,42 milliards de dollars, a-t-elle ajouté.

L'Italie se confirme comme le 1er client de l'Algérie avec une part de 14,6% et un volume d'importation de 3,5 milliards de dollars, rappelle le communiqué.

Pour rappel, plus de 700 exposants, dont 200 sociétés étrangères ont pris part au salon Batimatec, ouvert dimanche.

Co-organisé par Batimatec Expo et la Société algérienne des foires et des expositions (Safex), Batimatec s'étend cette année sur une superficie de 30.000 m2 et s'attend à plus de 200.000 visiteurs.

PÉTROLE

Les cours grimpent encore

Les cours du pétrole ont encore grimpé mardi, porté par des signes de rétablissement de l'économie et faisant fi d'une possible intervention américaine, qui tarde à venir, pour relever l'offre de brut.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a progressé de 1,61% pour clôturer à 84,15 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en décembre a décollé de 2,70% pour s'inscrire à 84,15 dollars.

Le WTI a touché 84,53 dollars en séance, s'approchant des 85,41 dollars atteints le 25 octobre, un plus haut de sept ans.

Les opérateurs ont scruté, plus que d'ordinaire, le rapport STEO (Short-Term Energy Outlook) de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), publié mardi.

Il a relevé son estimation de production américaine pour 2022 (11,9 millions de barils par jour contre 11,7 jusqu'ici) et prévoit que l'offre mondiale rattrapera la demande début 2022 avant de la dépasser, tous éléments de nature à faire baisser les prix.

Le marché voyait ce rap-



port comme un élément de décision pour le président américain Joe Biden pour déterminer la marche à suivre.

Lors du point de presse quotidien de la Maison Blanche, la porte-parole Karine Jean-Pierre a répété que le chef de l'Etat passait en revue l'ensemble des outils à sa disposition.

Parmi eux figurent les réserves stratégiques, qui pourraient être ponction-

nées pour alimenter une offre insuffisante.

"Le marché attendait une annonce et il ne l'a pas eue", a commenté Bill O'Grady, responsable de la stratégie marchés pour Confluence Investment Management.

"Cela a surpris." Certains opérateurs laissent entendre qu'un rapport EIA faisant état d'une baisse des prix à moyen terme n'était pas forcément de nature à pousser les Etats-Unis à

faire un geste. A court terme, "l'environnement porteur continue de soutenir les prix du brut", le marché "écartant la possibilité d'une intervention physique des Etats-Unis", a décrit Louise Dickson, analyste du cabinet Rystad Energy.

Réouverture des frontières aux Etats-Unis lundi, bons indicateurs macroéconomiques américains récents, perspective d'une pillule anti-Covid bientôt largement disponible, le spectre de la pandémie s'éloigne et la demande recommence à s'enflammer. Pour Bill O'Grady, les opérateurs ont d'autant plus rapidement balayé les prévisions de l'EIA, publiées mardi, qu'elles "reposent sur la météo" et la sévérité éventuelle de l'hiver à venir dans l'hémisphère nord.

Or le changement de climat "tend à augmenter la volatilité climatique" et rend de moins en moins fiables les prévisions sur une saison, voire au-delà.

BOURSE

La Bourse de Tokyo ouvre en baisse, prudente avant l'inflation américaine

La Bourse de Tokyo poursuivait mercredi matin sa tendance baissière entamée vendredi dernier, attentiste avant les données de l'inflation américaine, et alors que le yen a continué mardi de s'apprécier face au dollar et à l'euro.

L'indice vedette Nikkei cédait 0,18% à 29.232,73 points vers 01H00 GMT et l'indice élargi Topix était proche de l'équilibre (-0,04% à 2.017,94 points).

La Bourse de New York, dont la clôture donne généralement le ton de l'ouverture du lendemain à Tokyo, a terminé mardi en repli, optant elle

aussi pour la prudence en attendant l'indice des prix à la consommation (CPI) en octobre aux Etats-Unis, prévu plus tard dans la journée de mercredi.

Par ailleurs le renforcement du yen par rapport au dollar et à l'euro s'est accentué mardi, un mouvement de change négatif pour les titres d'entreprises japonaises très orientées à l'export.

Le yen se stabilisait par rapport au dollar vers 00H50 GMT, à 112,86 yens pour un dollar contre 112,87 yens la veille à 21H00 GMT.

Mais la devise nipponne s'est nette-

ment renforcée face au billet vert au cours de la journée de mardi. Un euro s'échangeait pour 130,82 yens contre 130,85 yens mardi à 21H00 GMT, mais il valait 131,20 yens 24 heures auparavant.

La monnaie européenne était stable par rapport au dollar, à raison d'un euro pour 1,1591 dollar contre 1,1593 dollar mardi.

Le marché du pétrole continuait d'avancer mercredi, tout en ralentissant sa progression après ses forts gains de la veille: vers 00H45 GMT le cours du baril de WTI américain prenait 0,26% à 84,37 dollars.

PÊCHE

Les pays de la Méditerranée et de la mer Noire adoptent des mesures contraignantes contre la pêche illicite (FAO)

Les représentants des pays de la Méditerranée et de la mer Noire, dont l'Algérie, ont adopté lors de la dernière session annuelle de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée (CGPM) de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) plusieurs mesures contraignantes visant à renforcer les efforts en faveur de la conservation des ressources halieutiques et de la pêche illicite.

Les représentants des pays de la Méditerranée et de la mer Noire ont entériné à l'occasion de cette réunion, qui s'est tenue la semaine dernière, un nombre total de 21 recommandations contraignantes et 14 résolutions afin de renforcer les efforts en faveur de la conservation, l'utilisation durable et la gestion des ressources halieutiques, a indi-

qué un communiqué de la FAO.

Ces mesures portent notamment sur la mise en place de mesures de gestion pour une pêche au chalut durable, la définition d'une taille minimale de référence de conservation pour les stocks prioritaires, l'atténuation des impacts de la pêche sur les espèces vulnérables, les zones de pêche réglementée ou encore la communication d'informations concernant l'utilisation d'espèces non indigènes en aquaculture, a ajouté la même source.

Les participants ont adopté également une résolution concernant les engins de pêche abandonnés, perdus ou rejetés, dont les filets fantômes qui constituent "une part importante de la pollution marine", a souligné l'organisation onusienne. Pour faire face à cette situation, il a été

convenu de travailler à l'élaboration des lignes directrices visant à équiper les ports d'installations permettant de récupérer les engins de pêche rejetés.

L'application des mesures prévues dans le cadre de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INDNR) a été également évoquée lors de cette session.

La CGPM avait déjà établi une liste des navires présumés pratiquer la pêche illicite, afin d'aider les gardes-côtes nationaux, les entités chargées de l'application de la législation en matière de pêche, les gouvernements et tous les autres organismes de réglementation à identifier les navires exerçant ces activités illégales.

Cette liste sera renforcée et complétée par toutes les informations disponibles via les organisations régio-

nales de gestion des pêches opérant dans d'autres régions du globe, en vue de faciliter l'identification des navires (INDNR) par la communauté internationale.

"La nouvelle liste des navires INDNR, associée aux nouvelles décisions sur les procédures d'observation, les responsabilités des Etats du pavillon et la dissuasion des cas de non-conformité, permettra d'identifier rapidement tous les navires figurant sur d'autres listes de navires INDNR s'ils venaient à entrer dans les eaux de la Méditerranée et de la mer Noire", a souligné le secrétaire exécutif de la CGPM, Abdellah Srour, cité dans le communiqué.

Ceci permettrait aussi, a-t-il ajouté, "de réagir plus rapidement et la CGPM de prendre immédiatement des mesures fortes contre ces navires".

AUTOMOBILE

Nissan triple sa prévision de bénéfice net annuel

Le constructeur automobile japonais Nissan a triplé mardi sa prévision de bénéfice net 2021/22, escomptant désormais 180 milliards de yens (1,4 milliard d'euros), grâce à de nouveaux modèles et une forte demande, malgré les pénuries mondiales pesant sur sa production.

Nissan reviendrait ainsi clairement dans le vert après deux exercices profondément dans le rouge: sur son exercice 2020/21 (achevé le 31 mars de cette année), sa perte nette s'était encore élevée à 448,7 milliards de yens (près de 3,4 milliards d'euros).

En mai, Nissan avait annoncé la cession de sa part de quelque 1,5% du capital de l'allemand Daimler pour 1,15 milliard d'euros.

Mais l'allié du français Renault a aussi rehaussé sa prévision de bénéfice opérationnel annuel, passée de 150 à 180 milliards de yens.

"En dépit de la pénurie de l'offre en semi-conducteurs qui perdure et de l'impact négatif de la hausse des prix des matières premières", Nissan est confiant grâce à la poursuite de son "offensive avec ses nouveaux modèles" et à "l'amélioration continue de la qualité de ses ventes", selon un communiqué du groupe.

Concrètement, Nis san profite du fort rebond de la demande automobile dans le monde, et parvient à augmenter ses prix grâce à ses nouveaux modèles et aux perturbations de l'offre dues aux pénuries.

Ces perturbations l'ont toutefois poussé à réviser en baisse sa prévision de chiffre d'affaires 2021/22, revue à 8.800 milliards de yens (67,2 milliards d'euros) contre un objectif précédent de 9.750 milliards de yens.

Il a aussi réduit son objectif de ventes annuelles en volume, à 3,8 millions d'unités contre un objectif précédent de 4,4 millions d'unités.

Sur son deuxième trimestre (juillet-septembre), Nissan a généré un bénéfice net de 54,11 milliards de yens (413,4 millions d'euros), contre une perte nette de 44,4 milliards de yens un an plus tôt à la même période.

Son bénéfice opérationnel trimestriel s'est établi à 63,5 milliards de yens, contre une petite perte opérationnelle de 4,8 milliards de yens un an auparavant. Ses ventes trimestrielles ont légèrement progressé (+1% sur un an) à 1.938,75 milliards de yens (14,8 milliards d'euros).

ALLEMAGNE

Les exportations reculent en septembre

Les exportations allemandes ont reculé en septembre de 0,7% sur un mois, leur seconde baisse d'affilée, alors que l'industrie est freinée par une pénurie de matériaux et composants électroniques, selon des chiffres de l'office fédéral des statistiques Destatis publiés mardi.

La première économie européenne a exporté en septembre pour 112,3 milliards d'euros de biens, en données corrigées des variations saisonnières, tandis que les importations ont progressé de 0,1% à 99,2 milliards d'euros.

La progression des exportations avait connu un coup d'arrêt en août, avec un recul de 1,2% sur un mois après plus d'un an de hausse continue.

Autres mauvais signaux pour cet indicateur en septembre: les exportations repassent sous leur niveau d'avant la crise sanitaire, se situant 0,3% en dessous du chiffre de février 2020.

Et les exportations vers la Chine, premier partenaire commercial de l'Allemagne, ont reculé de 0,2% sur un an.

La baisse intervient alors que l'industrie allemande, très dépendante du marché extérieur, est plombée par la pénurie mondiale de certaines matières premières - notamment bois, plastiques, acier - et composants électroniques.

Le secteur automobile, branche reine, souffre particulièrement du manque de semi-conducteurs, qui force les constructeurs à réduire leur production ou même fermer temporairement des usines.

La production industrielle allemande a ainsi affiché deux mois de recul consécutifs, en août et septembre. Dans l'ensemble, les exportations allemandes progressent toutefois de 7,1% sur un an, par rapport à septembre 2020, en données brutes.

La balance commerciale s'élevait en septembre à 13,2 milliards d'euros, en données corrigées des variations saisonnières.

JUSTICE 2000 ha de terres pour promouvoir l'activité agricole en milieu carcéral

Le directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zereb a affirmé, mardi à Djelfa, l'intention de son secteur d'exploiter une superficie de 2.000 hectares de terres pour promouvoir l'activité agricole en milieu carcéral, au cours des cinq prochaines années.

Dans son allocution d'ouverture des travaux du "Forum national sur l'activité agricole en milieu carcéral", organisé au nouveau Centre de prévention de Djelfa, M. Zereb a ajouté que le secteur "vise à exploiter 2000 hectares de terres agricoles, au cours des cinq prochaines années, afin de dynamiser l'activité agricole en milieu carcéral qui exploite actuellement plus de 500 hectares".

Au titre de cette démarche, qui vise l'intégration des détenus dans l'activité agricole, "cette catégorie va bénéficier d'une formation professionnelle et qualifiante, en coordination avec les centres de formation professionnelle, et avec l'accompagnement et le soutien des services agricoles et de la conservation des forêts, dans les spécialités agricoles, dans le but de les préparer, après leur sortie de prison, à intégrer le monde agricole, avec un accompagnement des différentes institutions d'appui de l'Etat" a expliqué le même responsable.

Selon M. Zereb, le secteur pénitentiaire compte actuellement 26 exploitations agricoles, dont 12 spécialisées dans les établissements en milieu ouvert et 16 ateliers agricoles mixtes aux établissements pénitentiaires, exploitant plus de 500 hectares de terres agricoles, répartis sur différentes wilayas du pays et employant plus de 1.300 détenus.

Leur exploitation s'appuie sur les technologies modernes, aux volets irrigation, traitement phytosanitaire et suivi de la production.

Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion a évoqué, à l'occasion, les résultats positifs obtenus dans l'activité agricole en milieu pénal, notant qu'à ce jour, il a été enregistré la plantation de 90.632 arbres fruitiers, dont 29.674 oliviers, 25.902 plants d'agrumes, 5.919 palmiers, 4.512 pommiers et 25.000 autres arbustes de diverses variétés.

A cela s'ajoute, selon le même responsable, la mise en place de cultures protégées sous serres, dont des pépinières de fleurs, en plus de la pratique de l'apiculture, l'aviculture et l'aquaculture d'eau douce dont la wilaya d'Adrar est devenue un modèle à suivre, a-t-il dit, prévoyant un "élargissement ultérieur de cette idée à travers diverses institutions, notamment à la faveur d'un accord-cadre signé avec le ministère de la Pêche", a-t-il indiqué.

Ont pris part à ce forum, les directeurs des établissements de milieu ouverts et des ateliers agricoles mixtes aux établissements pénitentiaires, les ingénieurs et les techniciens agronomes ainsi que des cadres de l'Office national des travaux éducatifs et de l'apprentissage (ONTEA), en sus des représentants des services agricoles de la wilaya de Djelfa.

Cette rencontre s'inscrit dans "le cadre de la formation continue des cadres et des gestionnaires de ces établissements et ateliers", a fait savoir M. Zereb, ajoutant que le forum vise, aussi, à "relancer l'activité de ces établissements, à travers le renforcement des compétences de ses gestionnaires, la relance de la formation et le recrutement de la main d'œuvre carcérale en milieu agricole, en coordination avec tous les intervenants, à leur tête les services agricoles de wilayas".

Cette manifestation s'inscrit au titre de la mise en œuvre de l'accord-cadre signé, le 9 juin dernier, entre les ministères de la Justice et de l'Agriculture et du Développement rural, et répond à la volonté commune des deux secteurs de coordonner leurs efforts, pour assurer l'appui technique et l'accompagnement de l'administration pénitentiaire dans l'exploitation des espaces agricoles, afin de former et employer les détenus dans les domaines de l'agriculture et des travaux forestiers.

M. Zereb a estimé, en outre, que cette rencontre de trois jours, sera "une occasion pour évaluer l'état et l'activité des ateliers agricoles, examiner leurs programmes, échanger des expériences et identifier les priorités et les objectifs escomptés".

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À BOLOGHINE (ALGER) Trois morts et deux blessés (dernier bilan)

Le corps d'une troisième victime a été retrouvé, mercredi, par la Protection civile, sous les décombres de l'immeuble qui s'est effondré à la rue Abdelkader Ziar, dans la commune de Bologhine, suite à un glissement de terrain provoqué par les fortes précipitations, portant ainsi le bilan à trois morts et deux blessés.

"Les éléments de la Protection civile ont réussi vers 00h20 à dégager des décombres le corps d'une troisième victime.

Il s'agit d'une femme, portant ainsi le bilan de cette catastrophe à trois morts et deux blessés qui ont été transférés à l'hôpital de Bab el Oued", a déclaré le lieutenant, Benkhelfallah Khaled.

Il a ajouté que les recherches ont été menées par l'unité de sauvetage et de recherche avec l'aide de l'équipe cynotechnique.

L'effondrement de l'immeuble a été provoqué par un glissement de terrain en



raison des fortes pluies qui se sont abattues sur la région, selon la même

source. Un immeuble R+1 s'est effondré vers 16h15 au niveau de la Rue 189

Abdelkader Ziar dans la commune de Bologhine, et jusqu'à présent deux enfants (11 et 12 ans) qui ont été coincés dans les lieux de l'accident, ont été sauvés, avant de dégager des décombres les corps des trois victimes.

L'Office national de météorologie a annoncé dans un bulletin météorologique spécial de fortes pluies parfois sous forme d'averses orageuses depuis la nuit de lundi (hier), précisant que les quantités de pluie prévues sont estimées entre 40 et 60 mm et pourraient atteindre ou dépasser les 80 mm sur les wilayas côtières.

AÏN DEFLA

Trois morts suite à une fuite de gaz

Trois enfants sont décédés mardi à Djendel (Aïn Defla) suite à l'inhalation du monoxyde de carbone dans leur domicile, a-t-on appris auprès de la direction locale de la Protection civile.

Les trois enfants ont été asphyxiés par le gaz émanant du chauffage dans le domicile familial situé au douar El Fedj relevant de la commune de Djendel, a précisé le chargé de communication de la direction locale de la Protection civile, le capitaine Kamel Hamdi, précisant qu'après l'alerte des citoyens, les éléments de la Protection civile se sont

rendus au lieu indiqué, découvrant trois enfants calcinés (deux filles et un garçon), âgés entre 7 et 11 ans alors que la maman (36 ans) a subi de brûlures au visage.

Après avoir accompli les formalités liées à la constatation du lieu du drame et de ses circonstances, les éléments de la Protection civile dépêchés sur place ont procédé au transfert des trois défunts vers la morgue de l'hôpital de Khémis Miliana, signalant que la mère, en état de choc, a refusé de se faire soigner. Une enquête a été ouverte

par les services de la Gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de ce drame, a-t-on conclu de même source. Le même officier rappelle aux citoyens la nécessité de procéder à l'entretien des équipements de chauffage et de s'assurer de leur bon fonctionnement, le contrôle des installations de gaz, le nettoyage des bouches d'aération et les conduites de gaz brûlé et de s'assurer, lors de l'acquisition de nouveaux équipements de chauffage, de leur qualité et de leur conformité avec les normes de sécurité.

INTEMPÉRIES

Perturbation de la circulation routière, plusieurs routes coupées à Alger

Les intempéries enregistrées dans plusieurs régions du nord du pays ont causé une perturbation de la circulation routière au niveau de plusieurs axes à Alger en raison de la montée des eaux de pluies, ont indiqué, mardi, les services de la Gendarmerie nationale (GN) dans un communiqué.

A l'autoroute est-ouest, une difficulté de circulation a été observée au niveau de

la Station-service de Tassala El Merdja en direction de la wilaya de Blida en raison de la montée des eaux de pluies.

Les éléments de la brigade de la sécurité routière sont intervenus pour faciliter la circulation routière.

Même constat à l'entrée de la commune de Birtouta où les éléments de la brigade territoriale de la GN sont intervenus pour décongestionner le trafic

routier. Au niveau de la voie express ouest, les pluies ont entraîné le blocage de l'axe distant de 500 mètres de l'échangeur de Mahelma, ainsi que la voie express sud au niveau du même échangeur dans les deux sens.

Un embouteillage a été constaté à Dar El Beida au niveau de l'autoroute est-ouest près de l'Aéroport Houari Boumediène en raison également de la montée des eaux. Les intempé-

ries ont causé également la fermeture de la rocade reliant Baba Hassan et Ouled Fayet au niveau de l'échangeur de Tipaza-Zeralda.

Le Commandement de la GN appelle tous les usagers de la route à respecter le code de la route et à faire preuve de prudence et de vigilance, mettant à leur disposition le numéro vert 1055 et sa page "Tariki" sur Facebook.

ALGER

Programme spécial pour parer à toute urgence suite aux dernières intempéries (SEAL)

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a dévoilé un programme spécial pour parer à toute urgence suite aux fortes précipitations enregistrées.

"Suite à la publication, lundi, d'un BMS faisant état d'importantes chutes de pluies estimées entre 40 et 60 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 80 mm sur les wilayas côtières, la SEAAL a mis en place un programme spécial pour parer à tout imprévu, en mobilisant ses brigades aux côtés des services de la wilaya d'Alger, au niveau des structures d'assainissement sous sa coupe", a indiqué un communiqué de la SEAAL.

La SEAAL a annoncé



avoir mobilisé, à cet effet, "les équipes des centres opérationnels d'assainissement et de maintenance, outre des moyens matériels tels que des camions hydrauliques et des pompes automatiques", a précisé le document. Ce programme sera

exécuté en parallèle avec les plans arrêtés par la direction des travaux publics (DTP) et d'ASROUT au niveau de certaines zones dites sensibles.

En vue d'éviter les inondations, la SEAAL a appelé les citoyens à bannir cer-

tains comportements tels que le jet d'ordures et de déchets dans les oueds et les conduites d'eau qui pourrait boucher le réseau d'assainissement, les exhortant à ne pas traverser les cours d'eau et à s'éloigner des rives des oueds, lit-on encore sur ce document.

Dans ce contexte, SEAAL recommande aux parents de surveiller leurs enfants et de les empêcher d'être près des oueds, des barrages et des points d'eau, a ajouté le communiqué, tout en évitant de s'abriter dans les tunnels ou sous les ponts et à faire attention aux fils électriques qui risquent de tomber en raison des fortes rafales de vent.

NIGERIA

9 morts dans un accident de la route au centre du pays

Un accident de la route impliquant plusieurs véhicules lundi dans le centre du Nigeria a fait neuf morts et 11 blessés, ont annoncé, mardi, les autorités locales.

Moussa Mohammed, commandant du Corps fédéral de la sécurité routière dans l'Etat de Niger, a déclaré à la presse depuis Minna, que quatre véhicules, dont deux camions, avaient été impliqués dans cet accident survenu le long de la route Kutigi-Mokwa. Tous ces véhicules ont pris feu, a-t-il dit, notant que les camions étaient chargés de produits pétroliers.

Le responsable de la sécurité routière a imputé ce drame à "la fatigue de certains des conducteurs et à la perte de contrôle de leurs véhicules". M. Mohammed a déclaré



qu'une enquête était en cours pour déterminer les causes de l'accident. Il a par ailleurs exhorté les automobilistes emprun-

tant cette route à faire preuve de prudence et à respecter strictement les limites de vitesse pour éviter tout accident.

CLIMAT

Agroalimentaire : la chaîne d'approvisionnement parmi les principaux facteurs de gaz à effet de serre

La chaîne d'approvisionnement est en passe de rejoindre l'agriculture et l'utilisation des terres parmi les principaux facteurs contribuant aux émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par le système agroalimentaire dans de nombreux pays, a indiqué l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans un communiqué sur son site web.

D'après une nouvelle étude menée par la FAO, relayée par le communiqué de l'Organisation onusienne, la cause de cette tendance est due à une progression rapide portée par la transformation, l'emballage, le transport et la vente au détail

des aliments ainsi que leur consommation par les ménages, de même que l'élimination des déchets et la fabrication d'engrais.

"Les facteurs non liés aux activités agricoles et au changement d'affectation des terres comptent déjà pour plus de la moitié des émissions de dioxyde de carbone engendrées par les systèmes agroalimentaires dans les régions développées, et leur part a plus que doublé au cours des trente dernières années dans les pays en développement", souligne la FAO. D'après les nouvelles données, 31 % des émissions de gaz à effet de serre anthropiques, ou 16,5 milliards de tonnes,

trouvent leur origine dans les systèmes agroalimentaires, soit 17 % de plus qu'en 1990, lorsque la population mondiale était moins nombreuse.

Les proportions mondiales concordent avec les travaux précédents, indiquant une fourchette de 21 à 37 %.

Sur les 16,5 milliards de tonnes d'émissions de GES engendrées par les systèmes agroalimentaires à l'échelle mondiale en 2019, 7,2 milliards de tonnes découlaient des activités réalisées sur le lieu d'exploitation, 3,5 milliards du changement d'affectation des terres et 5,8 milliards des processus exécutés le long de la chaîne d'approvisionnement.

"C'est en Asie, région la plus peuplée au monde, que les émissions de GES des systèmes agroalimentaires sont, et de loin, les plus élevées.

Viennent ensuite l'Afrique, l'Amérique du Sud, l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Océanie", détaille la même source. L'étude révèle néanmoins que les émissions de GES produites lors des phases antérieures et postérieures à la production, dans la chaîne d'approvisionnement, représentaient plus de la moitié du volume total émis par les systèmes agroalimentaires en Europe et en Amérique du Nord, contre moins de 14 % en Afrique et en Amérique du Sud.

NORVÈGE

La police abat un homme armé d'un couteau qui attaquait une patrouille

La police norvégienne a annoncé avoir tué par balle, mardi, à Oslo un homme armé d'un couteau qui avait tenté de poignarder plusieurs personnes puis attaqué une patrouille de police venue l'arrêter.

Un policier a été blessé lors de cette tentative d'interpellation, qui s'est déroulée dans une rue du quartier de Bislett dans la capitale norvégienne, a également confirmé la police, qui ne croit pas à un attentat terroriste.

"Nous n'excluons aucune motivation, mais il n'y a aucune information à ce stade qui aille dans le sens d'une attaque

terroriste", a déclaré l'inspecteur Egil Jrgen Brekke lors d'une conférence de presse. Les enquêteurs ont confirmé dans la journée l'identité donnée par les médias: il s'agit d'un Russe âgé de 33 ans qui avait été condamné en décembre 2020 à des soins psychiatriques après une attaque au couteau un an plus tôt, déjà à Oslo. Selon la police, il se trouvait en permission de l'institution psychiatrique où il était soigné.

Des vidéos de témoins sur les réseaux sociaux diffusées par les médias norvégiens montrent le suspect torse nu et armé d'un grand couteau, percuté à au

moins deux reprises par une voiture de police.

Après avoir été projeté contre un mur, l'homme se rue alors vers le véhicule, parvient à ouvrir la porte et à s'engouffrer à l'intérieur.

"La police a essayé de le renverser pendant qu'il était en train de tenter de poignarder quelqu'un.

Il est alors activement passé à l'attaque contre la police avec un couteau (...) et des coups sont alors tirés", selon le récit du chef de l'opération Tore Solberg.

Conduit à l'hôpital, il a succombé à ses blessures.

PORTUGAL - CENTRAFRIQUE

Des militaires portugais soupçonnés de trafic de diamants en Centrafrique

Les autorités portugaises ont procédé lundi à un vaste coup de filet contre un réseau criminel soupçonné de s'être servi de militaires portugais détachés en Centrafrique sous l'égide de l'ONU pour se livrer à un trafic de diamants et d'or, ont annoncé la police et les Forces armées.

La police judiciaire a déclaré dans un communiqué avoir effectué une dizaine d'arrestations et une centaine de perquisitions dans plusieurs régions du Portugal dans le cadre d'une

enquête visant "un réseau criminel ayant des liaisons internationales qui tirait des revenus illicites de la contrebande de diamants et du trafic de drogues".

"Ce qui est en cause en ce moment, c'est la possibilité que certains militaires ayant participé à la Force nationale détachée en RCA aient été utilisés comme courriers dans le trafic de diamants, d'or et de stupéfiants", qui auraient été transportés à bord d'avions militaires, a précisé de son côté l'état-major des Forces armées

portugaises. L'enquête en cours a été déclenchée par une dénonciation faite auprès du parquet par le commandement de la force détachée, qui avait été informé en décembre 2019 d'une possible implication de militaires portugais dans le trafic de diamants, a ajouté l'état-major dans un communiqué. Cette situation est "profondément regrettable", a commenté le ministre portugais de la Défense Joao Gomes Cravinho, dans des déclarations à l'agence de presse Lusa, ajoutant que le

gouvernement portugais en avait informé l'Organisation des Nations unies l'année dernière. "Une enquête est en cours pour déterminer ce qui s'est produit et pour prendre les mesures exemplaires qui doivent être prises", a déclaré de son côté le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa.

Un contingent de 180 militaires portugais est actuellement détaché auprès de la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca), déployée depuis 2014.

TOURISME INTERNATIONAL

Les Etats Unis rouvrent leurs frontières aux voyageurs internationaux entièrement vaccinés

Les Etats-Unis ont rouvert lundi leurs portes aux voyageurs internationaux entièrement vaccinés, accueillant à nouveau les visiteurs qui ont été interdits d'entrée pendant environ 20 mois, ce qui est considéré comme un soulagement pour le secteur du tourisme et pour les familles séparées par les règles précédentes liées à la COVID-19.

Selon l'Autorité portuaire de New York et du New Jersey, les arrivées de vols internationaux devraient augmenter de 11% lundi par rapport à une journée similaire en octobre aux aéroports internationaux de Newark Liberty et John F.

Kennedy, avec 253 vols prévus.

Les dirigeants des compagnies aériennes ont pour leur part indiqué que les réservations avaient augmenté depuis que l'administration Biden a annoncé qu'elle leverait les restrictions.

"Les actions de United Airlines, Delta Air Lines et American Airlines ont chacune augmenté de plus de 1% dans les transactions matinales.

Ces transporteurs ont le service le plus international des compagnies aériennes américaines et devraient bénéficier de la reprise des voyages à destination des Etats-Unis", a rapporté CNBC.

L'interdiction, mise en place par l'ancien président américain Donald Trump au début de 2020 et étendue par le président Joe Biden au début de cette année, avait écarté des Etats-Unis les visiteurs de 33 pays, dont le Royaume-Uni, une grande partie de l'Europe, la Chine, le Brésil et l'Afrique du Sud.

Désormais, les visiteurs peuvent se rendre aux Etats-Unis avec une preuve de vaccination complète contre la COVID-19, qui peut être présentée sous la forme d'un certificat papier, d'une photo du document ou d'une version numérisée.

Il existe des exemptions pour les voyageurs de moins de 18 ans et les passagers en provenance de pays où la disponibilité en vaccins est faible.

Les vaccins acceptés sont ceux approuvés ou autorisés par l'Administration américaine des aliments et des médicaments (FDA) et ceux répertoriés pour une utilisation par l'Organisation mondiale de la santé : Johnson & Johnson, Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Covishield, Sinopharm et Sinovac.

Les Etats-Unis exigent également la preuve d'un test de la COVID-19 négatif au cours des trois derniers jours pour tous les voyageurs vaccinés.

Le pays l'exige depuis janvier pour toutes les arrivées, y compris pour les citoyens américains.

Si un voyageur n'est pas vacciné, le test de la COVID-19 devra avoir été effectué dans la journée précédant le départ.

TURQUIE

Au moins 20 personnes bloquées suite à l'effondrement d'un immeuble (médias)

Un immeuble de deux étages s'est effondré mardi à Malatya, dans l'est de la Turquie, prenant au piège une vingtaine de personnes, ont rapporté des médias turcs. Entre 20 et 25 personnes se trouvaient mardi soir sous les débris et onze autres ont pu être secourues, selon le maire de la ville, Osman Guder, cité par la chaîne Haberturk. Onze personnes ont été extraites des débris et transférées à l'hôpital, a également rapporté l'Agence gouvernementale de gestion des catastrophes naturelles (Afad).

Deux des blessés se trouvaient dans un état grave, selon la chaîne NTV. Malatya est une ville de 450.000 habitants, située à 500 km à vol d'oiseau à l'est de la capitale, Ankara. "Environ vingt personnes" étaient dans l'immeuble au moment de l'incident, a déclaré le gouverneur de la province de Malatya Aydin Barus à la chaîne privée A Haber. Les raisons de cet effondrement ne sont pas précisées mais, selon les médias locaux, des travaux étaient en cours dans l'immeuble, qui abritait plusieurs commerces, dont un café et un restaurant. Des images diffusées en direct montraient des secouristes, équipés d'un tractopelle, essayant de dégager des personnes prises au piège alors que la nuit tombait.

ILLIZI

Plus de 200 personnes bénéficient de consultations en dermatologie



Plus de 200 personnes dans la wilaya d'Illizi ont bénéficié de consultations spécialisées gratuites en dermatologie, dans le cadre d'une initiative d'un praticien spécialiste, a-t-on appris lundi des organisateurs.

Menée en coordination avec le service d'épidémiologie et de prévention à l'établissement public de santé de proximité "Ibn-Sina" d'Illizi, cette initiative a profité à des patients de différentes couches sociales présentant des maladies cutanées, dont l'acné, les séquelles de brûlures et autres dermatoses, en vue de les prendre en charge au niveau local ou les orienter vers des structures spécialisées, a expliqué le dermatologue et encadreur de l'initiative, Mohamed Khouazem.

Des conseils et orientations médicaux ont également été prodigués aux malades pour les sensibiliser sur le dépistage précoce des maladies cutanées en vue d'une meilleure prise en charge avant l'apparition de complications, a-t-il indiqué le dermatologue M. Khouazem.

L'initiative vise la consécration de la solidarité entre les différentes catégories sociales, le rapprochement des prestations médicales spécialisées des populations des zones frontalières, en l'absence de cette spécialité dans la région, leur épargnant ainsi les déplacements vers des structures hors-wilayas pour ce type de soins, a ajouté le praticien spécialiste.

EL-OUED

Dix-sept opérations chirurgicales pour corriger des malformations

Dix-sept interventions chirurgicales ont été effectuées cette semaine sur des enfants de la wilaya d'El-Oued présentant des malformations au niveau des appareils digestif et génital, dans le cadre du jumelage entre l'établissement hospitalier spécialisé "EHS Mère-Enfant Bachir-Bennacer" (El-Oued) et l'EHS "Sidi Mabrouk" (Constantine), a-t-on appris mercredi des organisateurs.

Ces consultations médicales et opérations chirurgicales, ayant profité à 61 enfants issus de familles nécessiteuses et présentant des malformations congénitales des appareils digestif, génital et urinaire, ont été assurées, quatre jours durant, par un staff composé d'une dizaine de chirurgiens-pédiatres, en plus de paramédicaux, sous la conduite du Pr. Hichem Choutri, chef de service de pédiatrie à l'EHS Sidi-Mabrouk de Constantine.

Cette action, pour laquelle tous les moyens humains et matériels, équipements ont été mobilisés, sera suivie prochainement d'initiatives similaires pour prendre en charge d'autres enfants malades, issus de couches sociales vulnérables, en vue de leur épargner les déplacements vers d'autres structures de santé pour les motifs de soins, ont expliqué les organisateurs.

Approché par l'APS, le Pr. Hichem Choutri a indiqué que "ces interventions et consultations ont servi de stage de formation aux praticiens des secteurs public et privé de la wilaya d'El-Oued, pour mettre à niveau leurs connaissances médicales et améliorer leurs expériences en termes de prise en charge des corrections de malformations chez l'enfant".

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

124 nouveaux cas, 74 guérisons et 6 décès

Cent vingt-quatre (124) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 74 guérisons et 6 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mercredi, le ministère de la Santé, dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 207509, celui des décès à 5960, alors que le nombre de patients guéris

est passé à 142406 cas. Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, a précisé la même source.

En outre, 30 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 13 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 5 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Sidi Bel-Abbes : vaccination de plus de 190.000 citoyens

Plus de 190.000 citoyens de la wilaya de Sidi Bel-Abbes ont été vaccinés contre le Covid-19 (première et deuxième dose), depuis le début de l'opération de vaccination, a-t-on appris lundi du directeur de la santé et de la population.

Fadil Bouchaour a indiqué que plus de 41 pour cent des citoyens ont reçu les deux doses de vaccins contre le coronavirus, signalant une "stabilité" de la situation épidémiologique ces derniers temps dans la wilaya de Sidi Bel Abbes et un "recul notable" dans l'opération de vaccination.

Le même responsable a fait savoir qu'il sera procédé, en coordination avec différents partenaires concernés, à la réactivation de l'opération de vaccina-



tion, à travers l'intensification des campagnes de sensibilisation et l'utilisation des espaces publics à l'effet d'augmenter le taux de vaccination et assurer une immunité collective.

La wilaya de Sidi Bel-Abbes dispose de tous les

moyens humains et matériels pour poursuivre l'opération de vaccination contre le Covid-19 dont la menace est toujours présente, a-t-il déclaré.

Au sujet du retour des supporters dans les stades, il a fait savoir que la direc-

tion de la santé de la wilaya a mobilisé une équipe spécialisée au niveau du complexe sportif "24 novembre" pour faire vacciner les supporters et leur donner le pass sanitaire leur permettant l'accès aux stades, signalant que cette opération n'a pas connu un grand écho auprès des supporters malgré la disponibilité du vaccin en quantité suffisante.

Outre la poursuite de l'opération par les unités de vaccination ouvertes à travers l'ensemble des établissements publics hospitaliers de santé de proximité, disséminés à travers l'ensemble du territoire, il sera procédé demain mardi, à la réactivation de l'opération de vaccination au niveau de la place du 1er novembre au centre-ville de Sidi Bel-Abbes.

CONSTANTINE

96 zones d'ombre au programme des journées de promotion sanitaire (DPS)

La seconde phase des journées ouvertes de promotion sanitaire initiées par la direction de la santé (DPS) de la wilaya de Constantine, ciblera 96 zones d'ombre à travers l'organisation de consultations médicales générales et spécialisées, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale du secteur.

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de l'information et de la communication de cette direction, Amir Aidoune, a précisé que ces journées ouvertes, qui se poursuivront jusqu'au 19 novembre prochain sous le slogan "Votre service est notre devoir, votre santé est notre responsabilité", visent à "assurer une couverture sanitaire aux

habitants de ces zones isolées et reculées et à leur prodiguer les meilleurs soins". Le lancement de ces journées, organisées en coordination avec l'établissement public de santé de proximité (EPSP) de la commune de Hama Bouziane a été donné depuis les zones de Heloufa et Douar Benzekri dans la commune de Didouche Mourad, dont le programme tracé se poursuivra dans les prochains jours pour toucher toutes les zones isolées et reculées concernées, a souligné le même responsable.

Ces consultations seront supervisées par une équipe composée de médecins généralistes, de spécialistes en gynécologie, obstétrique, pédiatrie, chirurgie

dentaire, médecine interne et psychiatrie, en plus du personnel paramédical et de psychologues, a indiqué M. Aidoune.

Il a déclaré, dans ce même contexte, que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de ces journées ouvertes, marquées également par l'organisation d'opérations de vaccination des enfants, ainsi que la vaccination des citoyens contre la Covid-19.

Pour rappel, la première phase de ces journées ouvertes pour la promotion de la santé dans la wilaya de Constantine, a ciblé 63 zones d'ombre avec près de 2500 consultations médicales effectuées.

EL BAYADH

Ouverture de la session de formation d'une première promotion d'infirmiers de santé publique

Une session de formation de la première promotion d'infirmiers de santé publique comptant 100 étudiants a été lancée lundi à l'institut de formation paramédicale chahid Bourane Ahmed d'El Bayadh, a-t-on appris lors de l'ouverture de l'année pédagogique de formation paramédicale dans la wilaya.

Le wali d'El Bayadh, Farid Mohammedi, a donné, en présence des autorités locales et du corps de la santé, le coup d'envoi de cette année pédagogique qui permettra la formation de 100 étudiants, de nouveaux

bacheliers, dans la spécialité infirmier de santé publique pour une durée de trois années. A cette occasion, le wali a souligné l'importance de cette formation qui permettra aux différents établissements de santé de se doter du personnel paramédical nécessaire et d'épargner aux étudiants locaux le déplacement dans d'autres wilayas pour se former.

M. Mohammedi a également instruit les responsables du secteur de la santé à réunir toutes les conditions pédagogiques nécessaires afin d'assurer une meilleure formation aux étudiants, dont l'hé-

bergement des étudiants venant de différentes communes de la wilaya, surtout celles des plus éloignées.

Une autre promotion rejoindra prochainement l'institut de formation paramédicale composée de 130 étudiants en spécialité d'agents paramédicaux dont 85 aides soignants, 25 agents puériculteurs et 20 autres assistants de chirurgiens dentistes, a-t-on annoncé.

L'encadrement des étudiants est assuré par une vingtaine d'enseignants dans cette structure qui dispose de 15 salles de cours et d'un amphithé-

âtre de 300 places pédagogiques, ainsi qu'un internat d'une capacité de 150 lits. Une communication sur la situation épidémiologique dans la wilaya a été animée par l'épidémiologiste Amel Belahouache qui a insisté sur la nécessité de continuer à respecter les mesures préventives et de se faire vacciner contre la Covid-19.

Quelque 42.000 citoyens ont été vaccinés à ce jour dans la wilaya d'El Bayadh et le nombre de points de vaccination est estimé à 40 dont 34 fixes et de neuf (9) équipes mobiles.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

ALLEMAGNE

Un taux d'incidence record

Le taux d'incidence sur sept jours de la COVID-19 en Allemagne a continué d'augmenter mardi, atteignant un nouveau record historique de 213,7 cas pour 100.000 habitants, a annoncé l'Institut Robert Koch (RKI).

Lundi, le taux d'incidence atteignait déjà le niveau record de 201,1.

Le pic précédent, un peu inférieur à 200 cas pour 100.000 habitants, avait été enregistré lors de la deuxième vague de COVID-19 en décembre 2020.

Le nombre de nouveaux cas quotidiens a continué à augmenter, avec 21.832 nouvelles infections enregistrées en une journée, soit environ 11.000 de plus qu'une semaine plus tôt.

A Berlin, la capitale allemande, l'hôpital universitaire de la Charité a commencé à annuler les procédures médicales programmées, une



mesure rendue nécessaire par le nombre croissant de patients atteints de COVID-19, a déclaré un porte-parole. Mardi, le ministre allemand de la Chancellerie Helge Braun a

réitéré sur la chaîne publique ARD la nécessité des tests obligatoires et d'une meilleure organisation des injections de rappel par le gouvernement fédéral et les Etats.

"Nous devons encore administrer environ 20 millions de doses de rappel d'ici Noël", a déclaré M. Braun.

Selon le RKI, à peine 2,8 millions de personnes ont reçu une injection de rappel à ce jour en Allemagne.

Lundi, environ 55,9 millions de personnes avaient été entièrement vaccinées contre la COVID-19 en Allemagne, portant le taux de vaccination dans le pays à 67,2 %, selon le RKI.

FRANCE

Les autorités sanitaires déconseillent le Moderna pour les moins de 30 ans

La Haute autorité de santé en France (HAS) a déconseillé lundi le recours au vaccin Moderna pour les moins de 30 ans, se basant notamment sur une étude selon laquelle il accroît légèrement le risque de myocardite et péricardite pour cette population. Menée par la structure Epi-Phare, qui associe l'Assurance maladie (Cnam) et l'Agence du médicament (ANSM), une vaste étude publiée lundi a porté sur les personnes âgées de 12 à 50 ans hospitalisées en France pour une myocardite ou une péricardite entre le 15 mai et le 31 août, soit 919 cas de myocardites et 917 cas de péricardites. La myocardite et la péricardite sont des inflammations du coeur.

La première touche le myocarde, principal muscle cardiaque, et la seconde le péricarde, la membrane qui enveloppe le coeur.

Comme cela avait été montré par des rapports de pharmacovigilance, les résultats de l'étude française confirment que les vaccins Pfizer et surtout Moderna augmentent le risque de survenue de ces maladies dans les 7 jours suivant la vaccination, et plus souvent chez des hommes de moins de 30 ans.

Au vu de ces résultats, la HAS "recommande, pour la population âgée de moins de 30 ans et dès lors qu'il est disponible, le recours au vaccin Pfizer qui s'agisse de primo vaccination ou du rappel". A l'inverse, elle recommande que le vaccin Moderna, "dont l'efficacité vaccinale semble légèrement meilleure, puisse être utilisé en primovaccination et pour l'administration d'une dose de rappel en demi-dose chez les sujets âgés de plus de 30 ans".

Le 15 octobre, la Haute autorité de santé recommandait d'utiliser exclusivement le vaccin de Pfizer/BioNTech pour les doses de rappel. "Quand on met en balance l'efficacité des vaccins contre les formes graves de Covid-19 (évaluée à environ 90%) et les risques existants mais peu fréquents de myocardite et péricardite, à l'évolution favorable, le rapport bénéfice-risque des vaccins n'est pas remis en cause", a assuré lundi Mahmoud Zureik, directeur de la structure Epi-Phare. La HAS réitère de son côté l'impératif de vacciner le plus largement possible. "L'épidémie marque actuellement une reprise dont il est difficile de prévoir l'évolution, mais la période hivernale qui démarre conjuguée à la baisse prévisible de l'efficacité des vaccins chez les personnes vaccinées avant l'été rappelle une fois encore l'importance d'obtenir la meilleure couverture vaccinale possible de l'ensemble de la population et en particulier chez les personnes les plus susceptibles de faire une forme grave de Covid-19", insiste la Haute autorité de santé. Elle juge aussi nécessaire de "maintenir un niveau élevé de protection par l'administration d'une dose de rappel chez les populations les plus fragiles et les plus exposées au virus". Un conseil de défense sanitaire est prévue mardi matin à Paris. Dans la soirée, le président Emmanuel Macron s'adressera de nouveau aux Français pour évoquer notamment la crise sanitaire.

TUNISIE

105 nouveaux cas et 3 décès supplémentaires

Le dernier bilan épidémiologique du ministère tunisien de la Santé fait état de 105 nouveaux cas de COVID-19 et 3 décès supplémentaires.

Selon le ministère, le taux de positivité quotidien au nouveau coronavirus en Tunisie est de l'ordre de 2,32%.

Depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie, 715.276 cas confirmés ont été recensés suite à 3.105.633 tests de dépistage. Le nombre total de décès causés par cette maladie a atteint 25.287 au 8 novembre. Jusqu'à présent, quelques 189 patients sont toujours hospitalisés, dont 57 en soins intensifs et 16 soumis à la respiration artificielle. Depuis le démarrage de la campagne nationale de vaccination le 13 mars dernier, 4.652.007 Tunisiens ont été entièrement vaccinés contre la COVID-19.

5263/590 APS 100010 ALG Nov 21

NNNN 1665 ZCZC Angleterre Vers l'obligation vaccinale pour les soignants LONDRES, 9 nov 2021 - Le gouvernement britannique a annoncé mardi l'instauration de l'obligation vaccinale pour les soignants du service public de santé contre le Covid-19 en Angleterre à partir du 1er avril.

Après une consultation sur la question, "je suis arrivé à la conclusion que tous ceux qui travaillent pour le NHS", le service public de santé, "devront être vaccinés", a déclaré devant le Parlement le ministre de la Santé Sajid Javid.

Ceux qui ne travaillent pas au contact des patients ou ne peuvent être vaccinés pour raison de santé seront exemptés.

"Personne" au sein du NHS ou dans le secteur des soins qui ne serait pas vacciné "n'aurait été considéré comme un bouc émissaire" ou "montré du doigt", a-t-il

poursuivi, insistant sur la pédagogie pour convaincre les réticents.

Citant les derniers chiffres, Sajid Javid a indiqué que "90% du personnel du NHS a reçu au moins deux doses" de vaccin, même si dans certains centres hospitaliers, "le chiffre est plus proche de 80%".

Les employés des maisons de retraite en Angleterre avaient été quant à eux priés d'être complètement vaccinés contre la maladie avant ce jeudi.

Les soignants du NHS n'auront eux pas d'obligation de se vacciner avant l'hiver, que le gouvernement redoute difficile, craignant une reprise des cas de Covid associé à d'autres virus saisonniers comme la grippe.

Le NHS compte près de 1,2 million d'employés, dont plus de 627.000 soignants.

VACCINS

Pfizer demande aux Etats-Unis d'autoriser une 3e dose du vaccin pour les plus de 18 ans

Les laboratoires Pfizer et BioNTech ont annoncé mardi avoir formellement déposé un dossier demandant à l'Agence américaine des médicaments, la FDA, d'autoriser une troisième dose de leur vaccin anti-Covid pour toutes les personnes de plus de 18 ans. Les deux entreprises ont publié en octobre les résultats d'un essai

clinique réalisé sur 10.000 personnes montrant qu'une dose de rappel du vaccin était efficace à 95,6% contre les formes symptomatiques de la maladie. Sur la base de cette étude, elles ont demandé à la FDA d'amender l'autorisation en urgence qui leur permet actuellement de distribuer une troisième dose à toutes les personnes

âgées de plus de 65 ans ainsi qu'aux adultes âgés de 18 à 64 ans risquant de développer une forme grave de la maladie ou fortement exposés au virus en raison de leur travail.

Plusieurs autres pays ont déjà autorisé l'administration d'une dose de rappel contre le coronavirus pour stimuler l'immunité des personnes vac-

cinées, qui semble baisser après plusieurs mois, selon certaines études.

En Europe, l'Agence des Médicaments (EMA) a approuvé début octobre le principe d'une troisième dose de Pfizer/Biontech pour les plus de 18 ans, laissant aux Etats le choix plus précis des populations éligibles.

L'OMS attend avec impatience la seconde génération de vaccins

La scientifique en chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Soumya Swaminathan, a dit mardi attendre avec impatience la seconde génération de vaccins anti-Covid, qui pourrait comprendre des sprays par voie nasale ou des pilules.

Ces vaccins seconde génération auraient l'avantage d'être plus faciles à utiliser que les injections par piqure et pourraient être auto-administrés, a-t-elle précisé sur les chaînes de l'OMS sur les réseaux sociaux.

Pas moins de 129 vaccins sont à l'examen, dont certains en phase d'essais cliniques, et donc testés sur des êtres humains,

contre 194 qui ne sont pas encore à un stade aussi avancé. "Ils couvrent toute l'étendue des technologies", a-t-elle déclaré.

"Ils sont encore à l'étude mais je suis sûre que certains d'entre eux seront très sûrs et efficaces, et d'autres moins", a-t-elle ajouté. L'OMS choisira le plus approprié et pense également à en utiliser certains pour le développement de vaccins contre d'autres maladies. L'avantage d'un vaccin nasal, comme c'est déjà le cas dans certains pays pour la grippe, c'est qu'il peut traiter le virus avant même qu'il gagne les poumons, a expliqué Mme Sawaminathan. L'OMS a donné une autorisation

d'urgence de mise sur le marché à sept vaccins anti-Covid, ceux fabriqués par les laboratoires Pfizer/BioNTech, Moderna, AstraZeneca, Johnson & Johnson, Sinopharm, Sinovac et Bharat Biotech.

"Jusqu'à présent, en ce qui concerne les vaccins que nous avons approuvés, il n'y a eu aucun signe suffisamment inquiétant pour que nous ayons besoin de dire, bon nous devons revoir ce vaccin", a-t-elle encore assuré. Plus de 7,25 milliards de vaccins ont été administrés dans le monde, selon un décompte établi par des médias.

L'OMS appelle les Roumains à accepter le vaccin

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a exhorté lundi les Roumains à se faire vacciner contre le Covid-19 pour éviter une nouvelle surcharge des hôpitaux, même si la quatrième vague de la pandémie commence à refluer. "Nous assistons à une baisse (du nombre) des nouveaux cas, mais il faut voir si cette tendance se maintient", a déclaré Heather Papowitz, une experte en gestion de crises à l'OMS, en mission en Roumanie.

"Les gens doivent se faire vacciner pour éviter que ne se répète la situation" dramatique de la fin octobre, une période où cours

de laquelle ce pays enregistrait environ 20.000 nouvelles contaminations par jour.

La Roumanie a connu un pic de 591 morts recensés en 24 heures le 2 novembre, pour un total de 2.332 au cours des sept derniers jours. Avec un tiers à peine de ses 19 millions d'habitants ayant reçu les deux doses de vaccin, elle affiche l'un des plus faibles taux de l'Union européenne (UE).

Des restrictions imposées fin octobre, dont un couvre-feu et un pass sanitaire pour aller au cinéma ou au restaurant, semblent avoir ralenti la propagation du virus, même si

les experts restent prudents. "Nous devons identifier les barrières qui bloquent la vaccination, avoir un dialogue avec les gens, répondre à leurs questions, car beaucoup d'entre eux sont inquiets", a ajouté Mme Papowitz, se disant favorable à une vaccination "volontaire". Elle a dénoncé l'"infodémie", ce déluge de fausses informations qui a contribué selon elle, aux côtés d'un assouplissement des restrictions l'été dernier et de la propagation rapide du variant Delta, à la virulence de la quatrième vague, qui "a semble-t-il pris tout le monde de court". "Nous devons

tous assumer nos responsabilités afin d'endiguer cette vague et d'en éviter une autre", a-t-elle lancé. Mme Papowitz a par ailleurs souligné qu'il appartenait au gouvernement de décider de l'introduction ou non d'un pass sanitaire au travail, précisant que l'OMS était prête à fournir une assistance technique à cet égard. Soumis au parlement il y a deux semaines, ce projet a donné un coup de pouce à la campagne de vaccination, avec environ 500.000 personnes ayant reçu une première dose en l'espace de quelques jours.

SINUSITE QUELS SYMPTÔMES, COMMENT LA SOIGNER ?

Les sinusites sont fréquentes chez l'adulte. Les rhino-sinusites aiguës sont le plus souvent virales et les plus fréquentes ne présentent pas de risque de complications.

QU'EST-CE QU'UNE SINUSITE ?

"On parle de sinusite mais il s'agit le plus souvent de rhino-sinusite car il n'y a pas de sinusite sans atteinte du nez", rectifie le Pr Christian Dubreuil, ex-chef de service du service d'oto-laryngologie et oto-neurochirurgie du centre hospitalier Lyon sud. La sinusite est une infection virale le plus souvent. "La rhino-sinusite se transforme en sinusite car les sécrétions visqueuses du nez et la muqueuse nasale épaissies par l'œdème (inflammation), bouchent l'orifice de drainage des sinus en particulier des sinus maxillaires. Dans moins de 5% des cas, la rhino-sinusite virale peut se compliquer d'une infection bactérienne", informe le médecin.

Une sinusite est dite aiguë si elle dure moins de 3 semaines et chronique si elle persiste plus de 3 semaines. On distingue les sinusites maxillaires, (touchant les sinus maxillaires), frontales (sinus frontaux), ethmoïdales (sinus ethmoïdaux), sphénoïdales (sinus sphénoïdaux). "Les sinusites maxillaires sont les plus fréquentes (90% des cas) ; les plus rares, mais les plus graves, sont les sinusites frontales et sphénoïdales. Elles peuvent entraîner des complications orbitaires (abcès de l'œil), cérébrales (méningite) et des thrombo-phlébites cérébrales. La sinusite ethmoïdale est surtout l'apanage de l'enfant", précise le Pr Dubreuil.

QU'EST-CE QUI PEUT PROVOQUER UNE SINUSITE ?

L'origine d'une sinusite aiguë succède le plus souvent à une rhinite. Cette rhinite peut être de nature infectieuse (rhume), allergique ou inflammatoire.

La cause peut être dentaire pour la sinusite maxillaire alors que les causes traumatiques sont moins fréquentes. "Une sinusite chronique peut être liée à une infection dentaire, peut faire suite à une rhino-sinusite aiguë, être la complication d'une polypose nasale (polypes dans le nez) ou, plus rarement, à un problème de maladie muco-ciliaire", informe le médecin. Il faut y ajouter les sinusites chroniques allergiques : rhinosinusites allergiques saisonnières ou liées à un allergène



domestique.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE LA SINUSITE ?

Les symptômes de la sinusite dépendent du type de sinusite.

"Une sinusite virale se signale par un sinus bouché, des sécrétions nasales claires ou jaunes, une pesanteur de la face sous les yeux", indique le Pr Dubreuil.

Lorsqu'elle se surinfecte, on parle de sinusite bactérienne. Celle-ci est le plus souvent maxillaire, généralement unilatérale (un seul côté). "Les symptômes sont alors de la fièvre, une sensation de nez bouché du côté de la sinusite (le sinus étant bouché), une douleur pulsatile au niveau des sinus lorsqu'on se penche en avant, maximum en fin d'après-midi et la nuit, un mouchage vert qui signe l'infection bactérienne", décrit le médecin.

"Une sinusite frontale, elle, se signale par une douleur très vive autour d'un œil, voire au-dessus de l'œil, une sinusite sphénoïdale par une douleur à l'arrière de la tête et la présence de pus qui coule directement dans la gorge, une sinusite ethmoïdale par un gonflement des paupières supérieures ou inférieures, une conjonctive rouge, voire un œil qui ressort un peu de la cavité orbitaire (exophtalmie)", explique le Pr Dubreuil.

Les symptômes des sinusites chroniques sont différents. "Une sinusite chronique est installée depuis des mois, voire des années et donne rare-

ment des douleurs, explique le Pr Dubreuil. Le nez est bouché d'un ou des deux côtés, la personne mouche un peu sale et a des sécrétions qui coulent dans l'arrière-gorge. Elle râcle la gorge en permanence. La toux est souvent le signe d'appel. Si une seule narine est bouchée, avec des troubles de l'odorat, ce n'est pas forcément une sinusite : il faut éliminer une tumeur", détaille-t-il.

Les sinusites d'origine allergique se signalent par un nez bouché des 2 côtés, un écoulement nasal clair ou pas d'écoulement du tout si les sinus sont complètement bouchés, mais une sensation de pression de bouché au niveau des sinus maxillaires.

COMMENT SE DIAGNOSTIQUE-T-ELLE ?

Le diagnostic d'une sinusite aiguë est clinique par l'interrogatoire, les symptômes sont suggestifs pour faire le diagnostic. Tous les symptômes doivent être présents et pas seulement un nez bouché d'un ou des 2 côtés ! Beaucoup de rhinites simples sont traitées comme s'il s'agissait de sinusite "Une radiographie des sinus n'a pas d'intérêt lorsqu'il s'agit d'une sinusite maxillaire", précise le Pr Dubreuil. En revanche, un scanner est effectué pour confirmer le diagnostic d'une sinusite frontale, ethmoïdale et sphénoïdale.

QUELS TRAITEMENTS EN CAS DE SINUSITE ?

Une sinusite virale guérit toute

seule. Un traitement symptomatique permet de soulager les symptômes. "Un vasoconstricteur sous forme locale décongestionne le nez et l'orifice de drainage des sinus, le paracétamol soulage les douleurs", détaille le Pr Dubreuil. Celui-ci vous conseille pour désinfecter le nez de façon naturelle du sérum salé le plus hypertonique possible (12-14 pour 1000). Plus il est salé et plus il est efficace. "Cela va drainer et diminuer l'œdème", explique-t-il.

Lorsqu'il s'agit d'une sinusite qui s'est surinfectée, un traitement antibiotique est prescrit en plus du traitement symptomatique (céphalosporines de deuxième génération. Amoxicilline-acide clavulanique), et souvent en plus un traitement corticoïde nasal sur une courte période pour mieux réduire l'œdème muqueux.

Le traitement des sinusites chroniques dépend de la cause :

"Si la cause est d'origine dentaire, on résèque la cause dentaire à la racine (apex) et on effectue un drainage des sinus maxillaires.

Si l'origine de la sinusite chronique est une polypose naso-sinusienne, un traitement médicamenteux est entrepris pendant 3 à 6 mois. Lavages de nez avec du sérum salé, corticoïdes par voie nasale. En cas d'échec de ce traitement, une chirurgie peut être effectuée pour retirer les racines des polypes.

En cas de sinusite aiguë qui s'est chronisée, "nous effectuons un drainage des sinus par voie endoscopique : une méatotomie", indique le Pr Christian Dubreuil.

Pour les sinusites allergiques, le traitement repose sur la prise d'antihistaminiques et de cortico-stéroïdes intra-nasaux.

COMMENT SOIGNER UNE SINUSITE NATURELLEMENT ?

Vous pouvez soigner une sinusite virale sans fièvre avec des médicaments sans ordonnance : spray nasal à l'eau de mer pour drainer et réduire l'œdème, paracétamol si vous avez mal. Côté phytothérapie, vous pouvez préparer des infusions à boire, à inhaler ou pour faire des lavages de nez.

Par exemple, vous pouvez préparer une infusion avec 20g d'eucalyptus globuleux, 20g de feuilles de thym, 20g de myrte vert, 20g de bractées de tilleul, 20g de bourgeons de pin. Mettre 4 cuillères à soupe dans 1l d'eau froide, à faire en décoction 3mn, puis infuser 10mn. Filtrer et boire sur la durée des symptômes, et faire des inhalations ou des lavages de sinus. (1)

SINUSITE ET COVID : COMMENT FAIRE LA DIFFÉRENCE ?

"Le signe particulier du Covid-19 est l'anosmie associée à une rhume. Cette perte d'odorat doit alerter si vous avez une rhino-sinusite", informe le Pr Dubreuil. Une rhino-sinusite banale, virale, peut être liée à une infection par le coronavirus. Mieux vaut faire un test de dépistage. "Enfin, la Covid peut se compliquer comme toutes les infections virales d'une surinfection bactérienne", souligne le médecin. Vous pouvez ainsi avoir une sinusite bactérienne lors d'une infection à la Covid-19.

COMBIEN DE TEMPS DURE UNE SINUSITE ?

Une sinusite aiguë virale guérit en moins d'une semaine en général, une sinusite aiguë bactérienne cède en quelques jours après la prise d'antibiotiques. Lorsqu'une sinusite dure plus de 3 semaines, c'est que la sinusite aiguë s'est chronisée.

"Est-elle contagieuse ?" Une rhino-sinusite virale est contagieuse comme toutes les autres infections virales, comme les rhinopharyngites, informe le médecin. Aussi, si vous avez une rhino-sinusite, il faut veiller à protéger les personnes fragiles de votre entourage.

Dans quel cas consulter en cas de sinusite ? Si vous avez des douleurs de la face importantes, de la fièvre, que vous mouchez vert, vous avez une infection bactérienne. Il est recommandé de consulter votre médecin. Il faut également prendre un avis médical si vous avez des symptômes de sinusite chronique.

COMMENT ÉVITER UNE SINUSITE

On évite de s'enrhumer

Comme le rhume est la principale cause de sinusite, le prévenir est aussi le meilleur moyen d'éviter une crise de sinusite. Pour les rhinites allergiques, la prise en charge de l'allergie réduit considérablement la fréquence des crises. Pour les rhinites infectieuses, il existe moult compléments alimentaires qui aident à réguler l'immunité notamment les gélules à base d'échinacée. Le Dr Gilles Ayoun, ORL à l'Institut français de chirurgie du nez et des sinus, conseille

pour sa part une cuillère de miel tous les matins : "C'est presque un médicament anti-infectieux". On peut aussi essayer les carres de propolis, de gélule royale ou encore la vitamine A à faible dose.

On se lave le nez tous les jours

Mais éviter le rhume n'est pas toujours possible. Si le nez est pris, un bon moyen de le drainer consiste à procéder à des lavages de la muqueuse du nez. On peut acheter des dosettes de sérum physiologique,

des sprays d'eau thermale qui ont des vertus anti-inflammatoires, des sprays d'eau de mer ou du sérum hypertonique (salé à plus de 9 g/l). Ce dernier a l'avantage de mieux lutter contre l'œdème. A renouveler soit et matin pendant toute la saison froide.

On part en cure thermale

De nombreuses eaux thermales, hydrochlorées ou sulfatées sont bénéfiques pour les voies respiratoires. On pratique en station une multitude de soins

pour assainir les muqueuses comme les "douches pharyngées". Mais le must, c'est la technique de Proetz, qui peut être réalisée en cure ou en cabinet. Concrètement, le praticien remplit les fosses nasales d'un liquide bactéricide, l'appareil crée une dépression qui va "aspirer" le liquide dans le sinus. "C'est d'une efficacité redoutable, estime le Dr Gilles Ayoun. Avec cette méthode, on arrive à guérir des sinusites bloquées." Le lavage de Proetz prévient aussi le passage à la chronicité.

UNE INHALATION À BASE DE PLANTES POUR DÉGAGER LES SINUS

Les sinus enflammés, cela peut arriver après un rhume qui s'éternise. Pour les dégager, nos grands-mères avaient une astuce toute simple : faire des inhalations d'eau chaude et de plantes. Voici une recette simple et efficace.

POURQUOI LES INHALATIONS, C'EST EFFICACE ?

La vapeur d'eau chaude permet d'atteindre en profondeur les sinus encombrés de mucosités et de nettoyer les fosses nasales en douceur. Plus liquides, les sécrétions sont ainsi facilement évacuées. Les sinus et le nez sont parfaitement dégagés apportant un mieux-être respiratoire instantané. Le remède est encore plus efficace lorsque l'on ajoute des plantes médicinales aux propriétés antiseptiques.

LA RECETTE DE L'INHALATION

Mettre de l'eau à bouillir dans une petite casserole. Verser 4 à 5 gouttes d'huile essentielle ou une cuillère à soupe de feuilles ou de fleurs séchées. Au choix : lavande, eucalyptus, thym, pin ou menthe poivrée.

Laisser infuser les plantes dix minutes puis verser la préparation dans un bol. Patienter quelques instants pour que la vapeur ne brûle pas le nez.

Pencher la tête au-dessus du récipient, la tête et le bol recouverts d'une grande serviette épaisse pour éviter de laisser s'échapper la vapeur. Inspirer profondément et lentement par le nez.

Renouveler l'opération tant qu'il reste de la vapeur, mais pas plus de dix minutes. Moucher chaque narine. A faire deux ou trois fois par jour.

L'ASTUCE ANTI-SINUSITE EN PLUS

Votre grand-mère avait peut-être l'habitude de réaliser une inhalation sèche en appliquant une à deux gouttes d'huile essentielle de thym ou d'eucalyptus sur son mouchoir. Pratique pour dégager des sinus bouchés lorsque l'on est à l'extérieur de la maison !

EXTINCTION DE VOIX CAUSES, DURÉE, QUE FAIRE ?

L'extinction de voix est un symptôme qui peut avoir de nombreuses causes, dont une infection virale du larynx (cordes vocales). Le Dr Marc Perez nous explique ce qui peut être à l'origine de votre perte de voix et comment la traiter.

LES CAUSES DE L'EXTINCTION DE VOIX

L'extinction de voix est une perte ou moins complète de la voix. "La voix est atteinte dans son timbre, sa hauteur et son intensité", précise le Dr Marc Perez, médecin spécialiste de médecine du sport et médecin ostéopathe. La voix peut être faible, éraillée, forcée, voilée (c'est la dysphonie), voire absente (l'aphonie). Cette perte de voix peut être aigue, répétitive ou chronique.

L'extinction de voix aigue peut être liée à une infection virale dont une laryngite, une rhinopharyngite (rhume), une allergie (à des substances allergisantes comme la poussière, la poussière de craie, le pollen...), une utilisation intensive du larynx (par exemple après avoir crié lors d'un match de foot ou d'un concert), un tubage traumatique lors d'une anesthésie. "Les autres causes traumatiques d'une extinction de voix sont le coup du lapin, un choc sur le cou, une lésion d'un nerf lors d'une chirurgie de la thyroïde", ajoute le Dr Marc Perez. Un choc psychologique peut aussi entraîner une extinction de voix.

Une extinction de voix chronique peut être due à une irritation laryngée dans le cadre du tabagisme surtout, ou d'une association tabac et alcool en excès (la fameuse voix rauque) ou d'inhalation à des produits toxiques ou à des infections nasosinusitiques. La perte de voix peut également signaler des lésions bénignes du larynx comme des nodules, polypes. L'usage prolongé de la cortisone qui dessèche la muqueuse des cordes vocales peut être la cause d'une voix éraillée et faible. Un reflux gastro-œsophagien peut également s'accompagner d'extinction de voix. Les remontées d'acidité gastrique peuvent en effet irriter ou ulcérer la partie postérieure des cordes vocales.

Plus rarement, une extinction de voix est un signe d'appel de cancer du pharynx, qui survient le plus souvent chez des personnes fumeuses.

EXTINCTION DE VOIX SANS DOULEUR, SANS FIÈVRE

Les extinctions de voix qui n'ont pas une cause infectieuse ne s'accompagnent pas de fièvre. Les autres causes de dysphonie ou d'aphonie ne sont pas forcément accompagnées de douleur. Vous pouvez souffrir d'une allergie, avoir trop forcé votre voix ou avoir exposé le larynx à des irritants dont le tabac. Si vous avez une extinction de voix qui persiste plus d'une semaine, vous devez consulter.

EXTINCTION DE VOIX ET COVID



"La Covid peut être une cause de dysphonie infectieuse mais les troubles du goût et de l'odorat sont plus présents qu'une extinction de voix parmi les symptômes", informe le Dr Marc Perez. Si vous présentez une extinction de voix avec des signes associés comme de la fièvre et de la toux votre médecin peut vous prescrire un test de dépistage Covid.

DURÉE D'UNE EXTINCTION DE VOIX

Une extinction de voix aigue se résout en quelques jours avec du repos vocal et un traitement si besoin. Lorsqu'une extinction de voix persiste plus d'une semaine, cela doit donner lieu à des examens complémentaires.

EXTINCTION DE VOIX : QUE FAIRE ?

"Les extinctions de voix qui ont des causes infectieuses se traitent avec de sprays de corticoïdes. Les signes associés comme la fièvre et la toux sont traités également. S'il s'agit d'une allergie, des anti-histaminiques sont prescrits. En cas de traumatisme du larynx, la prise en charge se fait de façon manuelle en orthopédie, par des massages et de la mobilisation des muscles du cou et de la colonne cervicale", informe le Dr Marc Perez.

"En cas d'extinction de voix après une chirurgie, une rééducation peut être effectuée avec un orthophoniste ou un phoniatre et, si le problème est d'ordre psychologique, il est conseillé de faire des psychothérapies ou des séances de

sophrologie."

Les tumeurs bénignes du pharynx s'opèrent. Les traitements du cancer du larynx peuvent être une chirurgie, une chimiothérapie, une radiothérapie.

En matière de remèdes naturels, le Dr Marc Perez vous conseille (pour des extinctions de voix aigües avec une cause identifiée) :

- En homéopathie, drosera SCH 3 granulés 3 fois par jour pendant 10 jours
- En huiles essentielles, respirer et appliquer des huiles essentielles d'eucalyptus et de tree (mélangées à de l'huile végétale). 3 gouttes de chaque en externe sur le cou) ou utiliser des ampoules d'eucalyptol dans de l'eau bouillante à respirer
- En phytothérapie, de boire des infusions de thym ou des tisanes de sauge. Vous pouvez y ajouter du miel qui a un effet apaisant.
- De prendre des ampoules ou des gélules de zinc en cas d'infection ou d'allergie et de la vitamine D3 en gouttes pour renforcer l'immunité si le problème est d'origine infectieuse.

QUAND CONSULTER ?

Si vous présentez une extinction de voix qui persiste, il est recommandé de consulter son médecin. La dysphonie est le premier et longtemp le seul signe d'un cancer du larynx. "Au-delà de 5 jours avec repos vocal (parler moins et moins fort) sans amélioration, il convient de consulter directement un ORL pour faire une laryngoscopie", recommande le médecin.

COMMENT SOIGNER UN MAL DE GORGE

Les traitements du mal de gorge

Le traitement du mal de gorge dépend de la cause.

En cas d'angine virale, le traitement est symptomatique (médicament antipyrétique et antalgique pour diminuer la fièvre et les douleurs de type paracétamol, collutoire pour soulager la douleur également). Si le mal de gorge ne passe pas, il peut s'agir d'une surinfection bactérienne. Il faut alors un traitement antibiotique. Un mal de gorge qui ne cède pas en quelques jours doit vous amener à consulter à nouveau votre médecin.

Les pharyngites ou angines bacté-

riennes sont traitées avec des antibiotiques, des antalgiques et antipyrétiques si besoin.

Une laryngite virale est soignée avec des traitements symptomatiques (médicaments pour faire baisser la fièvre et diminuer la douleur).

Si votre mal de gorge est dû à une allergie, aux pollens par exemple, le traitement consiste en la prise d'antihistaminiques, éventuellement de corticoïdes.

Lorsque la gorge est irritée, il est possible de se soulager en prenant des pastilles ou collutoires contenant des antibactériens (action antiseptique), des anesthésiques locaux (ac-

tion antalgique), des extraits de plantes aux propriétés adoucissantes.

Le traitement des mycoses buccales repose sur des traitements antifongiques locaux.

Soigner un mal de gorge sans médicaments

"Quand on a mal à la gorge, il est important de boire beaucoup. Plus on boit et plus la salive est abondante. La douleur est d'autant plus forte que la gorge est sèche et la salive soulage", indique le Dr Nils Morel.

En cas de mal de gorge peu intense et sans fièvre, ou en complé-

ment des traitements médicamenteux, vous pouvez tester quelques remèdes de grand-mère. Le citron fait partie des remèdes "maison" phare. Mélangez par exemple 2L de jus de citron avec 5cl d'eau tiède, puis faites des gargasmes 3 à 4 fois par jour avec ce mélange ou mélangez le jus d'un citron avec la même quantité d'eau chaude et une cuillère à soupe de miel, à boire chaque soir.

Le thym est également un remède naturel des mal de gorge. Vous pouvez préparer une infusion avec 30g de thym séché, le jus d'un demi citron, 50 cl d'eau et 1 cuillère à café de miel de romarin.

BURKINA

Insécurité : l'opposition exige des "mesures urgentes"

L'opposition au Burkina Faso a exigé, mardi, des "mesures urgentes" face à la "dégradation de la situation sécuritaire" après une recrudescence des attaques terroristes, menaçant de descendre dans la rue pour réclamer la "démission immédiate du chef de l'Etat". "L'opposition politique voudrait solennellement face à la dégradation continue de la situation sécuritaire, alimentaire et économique dans notre pays exiger la prise de mesures urgentes, adéquates et vérifiables", a déclaré son chef de file, Eddie Komboïgo, lors d'une conférence de presse. "Si dans un délai d'un mois, rien de sérieux et de concret n'est entrepris pour maîtriser la situation sécuritaire, l'opposition politique (...) appellera à des manifestations fortes pour exiger purement et simplement la démission immédiate du chef de l'Etat et de son gouvernement", a prévenu M. Komboïgo, par ailleurs président du Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), l'ex-parti au pouvoir. Dans ses revendications il a notamment demandé que l'armée soit dotée de "matériel de combat mieux adapté", que les frontières terrestres soient ouvertes et que le gouvernement achète des "vivres sur le marché international pour parer à la famine". Début juillet, plusieurs milliers de personnes avaient manifesté dans différentes villes du Burkina Faso à l'appel de l'opposition pour protester contre l'insécurité. Le Burkina Faso fait face depuis 2015 à des attaques terroristes régulières et meurtrières, en particulier dans les régions du nord et de l'est, proches du Mali et du Niger, pays également confrontés aux opérations des terroristes armés. Quasiment chaque semaine, des militaires ou des civils sont tués dans des attaques. Les violences, parfois mêlées à des affrontements intercommunautaires, ont fait environ 2.000 morts et contraint 1,4 million de personnes à fuir leur foyer.

AFRIQUE DU SUD

Cyril Ramaphosa relativise après le revers de l'ANC aux municipales

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a relativisé lundi le revers historique subi la semaine dernière aux municipales par le Congrès national africain (ANC), rappelant que le parti au pouvoir depuis la fin de l'apartheid restait majoritaire. Selon les résultats officiels, l'ANC n'a recueilli que 46% des voix, de loin le plus mauvais résultat pour le parti de Nelson Mandela depuis les premières élections démocratiques organisées en 1994. "La réalité est que l'ANC est encore, avec une marge importante, l'organisation politique la plus populaire du pays", a toutefois assuré Cyril Ramaphosa durant une réunion post-électorale du parti à Soweto. "Nous ne sommes pas découragés par les résultats parce que nous ne sommes pas battus. Nous ne sommes pas abattus", a-t-il ajouté. Le parti au pouvoir est arrivé en tête dans 161 des 213 conseils locaux en jeu. L'ANC, qui avait remporté tous les scrutins à la majorité absolue depuis 1994, va être contraint de former des coalitions, en particulier dans les grandes villes où son recul a été le plus marqué. "Nous ne serons pas à genoux (pour des accords de coalition) et si nous devons être dans l'opposition, nous serons l'opposition", a-t-il déclaré sous les applaudissements des membres du parti, réunis dans une salle du campus universitaire. Depuis des années, le parti de la libération fait face à la désillusion d'une population confrontée à un chômage record (34,4%) et écoeuvrée par les multiples scandales de corruption impliquant des hauts responsables du parti, dont l'ex-président Jacob Zuma (2009-2018). En 2016, l'ANC avait recueilli 54% des voix et déjà perdu des villes clés dont Pretoria et la capitale économique, Johannesburg.

APS

SAHARA OCCIDENTAL

Dans un communiqué commun avec l'Italie, le Maroc piétine un "principe" et accepte l'appellation de "Sahara occidental"

Le Royaume du Maroc a employé pour la première fois, dans une déclaration officielle, l'appellation "Sahara occidental" pour désigner les territoires occupés, soulevant des interrogations au sujet de ce que le Makhzen a toujours présenté comme une question de principe.

Dans un communiqué conjoint diffusé, mardi, au terme d'un entretien téléphonique entre le ministre des Affaires étrangères marocain, Nasser Bourita et son homologue italien, Luigi Di Maio il est question d'un "Sahara occidental" et non plus du "Sahara marocain". Paraphé, côté marocain, manifestement sous influence italienne, le document, au-delà de sa teneur, interpelle au sujet de la solidité des convictions du royaume concernant la question sahraouie.

Il est difficile, en effet, d'imaginer qu'un principe puisse être abandonné aussi aisément sous l'effet d'un partenaire, aussi important soit-il, au cours d'une conversation téléphonique. Quelques jours plus tôt, pourtant, le roi du Maroc, Mohamed VI qualifiait, au cours d'un discours officiel, la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental de question "non négociable". Le communiqué italo-marocain porte ainsi un



sérieux coup à la crédibilité du discours royal. Il s'agit aussi d'un recul forcé imposé par les circonstances et les intérêts politiques.

Dans le communiqué adopté, il est précisé que "M. Di Maio a évoqué la position de l'Italie sur la question du Sahara occidental (...) réaffirmant le plein soutien italien aux efforts du Secrétaire Général de l'ONU pour poursuivre le processus politique". Même si l'appellation "Sahara occidental" ne figure qu'une seule fois dans le document, elle

reste amplement suffisante pour mettre en doute d'innombrables discours d'officiels marocains sur le Sahara occidental, dont la cause est soutenue par de nombreux pays mais dont la justesse est surtout reconnue par l'Organisation des Nations unies.

La conversation téléphonique entre les deux ministres intervient, il faut le dire, quelques jours seulement après la visite effectuée par le président italien, Sergio Mattarella, en Algérie, accompagné notam-

ment, du ministre des Affaires étrangères Luigi Di Maio. Une visite au cours de laquelle les responsables des deux pays ont évoqué, entre autres dossiers, celui du Sahara occidental.

La solution au conflit au Sahara occidental doit tenir "dûment compte des droits du peuple sahraoui", a soutenu, à ce propos, le président italien dans un entretien accordé au journal El Moudjahid, publié samedi.

"Nous suivons de très près la question du Sahara occidental. Nous avons toujours soutenu avec conviction le rôle joué par les Nations unies et, à cet égard, nous avons appris avec satisfaction la nomination du diplomate italo-suédois Staffan De Mistura comme envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU", a-t-il expliqué.

Le président Mattarella a également souligné, dans ce contexte, que l'Italie soutient "le rôle de l'Algérie et son attachement au cadre onusien sur le Sahara occidental".

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

L'armée annonce avoir récupéré toutes ses positions dans l'est

L'armée congolaise a indiqué mardi avoir récupéré toutes ses positions qui, selon elle, ont été attaquées dans la nuit de dimanche à lundi par d'anciens rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) dans l'est de la République démocratique du Congo. "Nous avons récupéré toute la zone, nous avons délogé l'ennemi et j'ai pu passer la nuit à Chanzu" où nous avons à nouveau placé nos militaires, a déclaré le colonel Honoré Rindugu, commandant du bataillon des Forces armées congolaises (FARDC) à Bunagana. "Je suis en direction de la colline de Runyonyi pour y installer des militaires", a-t-il ajouté. "Nous avons récupérés toutes les collines depuis

hier soir dont Runyonyi et Chanzu. Pour l'instant la population est en train de regagner" la zone, a déclaré de son côté le colonel Luc-Albert Bakole Nyengeke, administrateur du territoire de Rutshuru. Selon qui, l'armée a "perdu un militaire". Le chef du groupement municipal attaqué, Jackson Gachuki, a aussi assuré que "l'armée a déjà récupéré les cinq villages" qui étaient pris et "depuis ce matin, la grande majorité de la population est déjà de retour à Chanzu, à Bunagana centre et leurs environs". Lundi, l'armée congolaise a accusé d'anciens rebelles du M23 d'avoir attaqué ses positions dans le territoire de Rutshuru, au Nord-Kivu, à la

frontière avec l'Ouganda. La direction du M23 a, dans un communiqué, démenti être à l'origine de ces attaques qui ont eu lieu dans la région de Bunagana, à 80 km de Goma, capitale provinciale. Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a indiqué mardi à Genève qu'au moins 11.000 personnes se sont réfugiées en Ouganda pour fuir ces violences. Selon le HCR, quelque 8.000 personnes ont traversé la frontière à Bunagana et 3.000 autres au poste frontière de Kibaya, dans le district de Kisoro, qui borde la frontière côté Ouganda. Ces deux villes sont situées à environ 500 km au sud-ouest de la capitale ougandaise, Kampala.

OUGANDA

HCR : au moins 11.000 Congolais se sont réfugiés en Ouganda en un jour pour fuir les violences

"Une recrudescence des combats dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) a forcé au moins 11.000 personnes à fuir la frontière ougandaise depuis dimanche soir", a déclaré mardi Shabia Mantoo, porte-parole du Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), lors d'un point de presse à Genève.

Il s'agit de l'afflux de réfugiés le plus important en une seule journée dans le pays depuis plus d'un an, a-t-elle précisé, ajoutant que la vaste majorité des personnes ayant fui en Ouganda sont des femmes et des enfants.



"Les combats entre les milices et les forces armées congolaises se déroulent dans le territoire de Rutshuru au Nord-Kivu", a dit Mme Mantoo, citée dans un communiqué.

"Les nouveaux arrivants ont indiqué au personnel du HCR que des combats se déroulaient dans les villages de Binja, Kinyarugwe et Chanzu. De nombreuses personnes sont arrivées

avec des ustensiles de cuisine, des matelas, des vêtements et du bétail, rassemblés à la hâte lors de leur fuite", a précisé la porte-parole du HCR.

Selon le HCR, les provinces congolaises du Nord-Kivu et de l'Ituri sont placées depuis le 6 mai en état de siège pour lutter contre des groupes armés qui terrorisent les populations civiles. Face à cet afflux important, le HCR craint que les capacités et les services locaux ne soient bientôt dépassés et demandent des ressources urgentes pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants.

ETHIOPIE

Seize employés de l'ONU toujours détenus et six relâchés

Seize employés éthiopiens de l'ONU arrêtés par les autorités sont toujours détenus en Ethiopie tandis que six autres ont été libérés, a déclaré mardi le porte-parole de l'organisation mondiale Stéphane Dujarric.

"Nous travaillons bien entendu activement avec le gouvernement éthiopien pour obtenir leur libération immédiate", a-t-il dit aux journalistes au siège des Nations unies à New York. "Il n'y a eu, à ma connaissance, aucune explication de fournie sur les raisons de l'arrestation de ces employés locaux", a-t-il ajouté.

Des sources onusiennes et humanitaires avaient auparavant dit qu'une dizaine d'Ethiopiens travaillant pour l'ONU avaient été arrêtés à Addis Abeba lors d'opérations visant les Tigriens dans le cadre de l'état d'urgence en vigueur dans le pays en guerre.

Le semaine dernière, le gouvernement du Premier ministre Abiy Ahmed a décrété un état d'urgence de six mois face au risque croissant de voir les combattants du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) et de l'Armée de libération oromo (OLA) marcher sur la capitale.

PALESTINE

Abbas affirme que le gouvernement de l'occupation ne peut pas refuser éternellement de reprendre les pourparlers de paix

Le président palestinien Mahmoud Abbas a critiqué mardi le gouvernement de l'occupation sioniste pour son refus de reprendre le processus de paix au Moyen-Orient, a rapporté l'agence de presse officielle palestinienne WAFA.

Il a fait ces remarques lors de la cérémonie d'ouverture du nouveau siège de la Commission électorale centrale palestinienne près de la ville cisjordanienne de Ramallah, selon la même source. Le refus du gouvernement sioniste de reprendre le processus de paix au Moyen-Orient "ne lui bénéficiera pas", a noté M. Abbas, ajoutant que le gouvernement de l'occupation sioniste "ne peut pas refuser éternellement de faire la paix avec les Pales-

tiens". Par ailleurs, il a exhorté la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, soulignant le refus des Palestiniens de vivre sous occupation sioniste de leurs territoires. Le processus de paix entre l'Entité sioniste et la Palestine est dans une impasse depuis 2014 après que les deux parties n'ont pas réussi à progresser malgré l'organisation de plusieurs cycles de négociations parrainées par les Etats-Unis.



IRAN

L'Iran continuera de renforcer ses capacités de défense malgré les sanctions américaines (ministre des AE)

Le ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir Abollahian a réaffirmé mardi la politique de son pays en matière de défense, soulignant que la République islamique continuerait à renforcer ses capacités défensives en dépit des "sanctions non constructives" des Etats-Unis.

M. Amir Abollahian a tenu ces propos lors d'une conversation téléphonique avec son homologue français Jean-Yves Le Drian. Il a déclaré que disposer d'un programme de défense était un droit fondamental pour tout pays souverain. "Ignorant le comportement non constructif et les sanctions des Etats-Unis, nous continuerons à renforcer les capacités de défense

de notre pays", a-t-il affirmé. L'Iran souhaite adopter une approche pragmatique et axée sur les résultats au cours des prochains pourparlers sur le nucléaire, a déclaré le ministre iranien, en référence à la reprise des pourparlers sur le Plan d'action global conjoint (PAGC), qui doivent commencer le 29 novembre à Vienne, en Autriche. L'Iran espère parvenir à "un bon accord", mais cela n'ira pas sans conditions préalables, comme le retour des a-tres parties à leurs obligations et la "levée effective" des sanctions anti-iraniennes, a-t-il noté. M. Amir Abollahian a également évoqué les nouvelles sanctions américaines contre l'Iran, décrivant cette décision

comme une preuve supplémentaire du bien-fondé de la "méfiance" de l'Iran à l'égard des Etats-Unis. Le ministre iranien a exhorté l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) à éviter de "politiser" le programme nucléaire iranien, soulignant que son pays poursuivrait sa coopération technique avec l'organisme de surveillance nucléaire de l'ONU.

De son côté, M. Le Drian a déclaré que son pays était favorable au respect du PAGC par toutes les parties concernées, et a précisé que Paris mettrait tout en œuvre pour parvenir à cet objectif. Il a également espéré que les pourparlers de Vienne verraient des progrès rapides.

FRANCE

La gauche recadre Montebourg après ses propos sur le gel des transferts d'argent des immigrés

Des partis de gauche en France ont recadré l'ex-ministre et candidat à la prochaine élection présidentielle, Arnaud Montebourg qui a appelé à geler les transferts d'argent privés vers les pays qui "refusent de rapatrier leurs ressortissants en situation illégale en France", l'exhortant à cesser de faire dans l'opportunisme, de "retourner à gauche" et de retrouver la raison. Pour rapatrier les ressortissants de pays en situation illégale en France, un des thèmes chers à la droite, Montebourg a proposé de "taper au portefeuille" car, selon lui, "la privation des visas ne fonctionne pas". "Il y a 11 milliards de transferts d'argent qui passent par Western Union sur l'ensemble des pays d'origine. Nous bloquons tous les transferts aussi

longtemps qu'on n'a pas un accueil de coopération", a-t-il dit sur la chaîne d'informations LCI. Le candidat à la présidentielle qui courtise l'électorat de droite voulait faire plus que le gouvernement français, qui en septembre a décidé de durcir les conditions d'obtention des visas pour les ressortissants de l'Algérie, la Tunisie et le Maroc prétextant le "refus" de ces trois pays de délivrer les laissez-passer consulaires nécessaires au retour des immigrés refoulés de France. Cette décision "disproportionnée" a été sévèrement critiquée par l'Algérie. "Montebourg, ce serait une erreur cruelle d'interdire les transferts de salaires vers la famille au pays d'origine", a lancé le chef de la formation politique La France insoumise,

Jean-Luc Mélançon, appelant l'ex-ministre "à ne pas s'aventurer sur ce terrain glauque". Pour le député Bastien Lachaud, l'ancien ministre veut jouer le "rantanplan du zemmourisme", afin de se faire remarquer, soulignant que cette technique "sera vaine".

"Singer les idées abjectes et stupides de l'extrême droite pour espérer se faire remarquer. Posture vaine et délétère, qui alimente la course au pire", a réagi sur un ton ferme le député de La France insoumise. De son côté, la finaliste de la primaire écologiste pour la prochaine présidentielle, Sandrine Rousseau, a qualifié les propos de Montebourg de "sortie de piste", l'appelant à revenir aux idées de la gauche. "Arnaud reviens avec nous ! A gauche, en sortant

du studio", a commenté Mme Rousseau. Le porte-parole des écologistes, Yannick Jadot, a trouvé lui bizarre et inattendue la sortie de Montebourg. "Quand La Remontada se fait à droite e, vraiment à droite", a-t-il lâché d'un ton acide. S'exprimant dans le même sillage, le sénateur Rachid Temal, du Parti socialiste (PS), a fait remarquer qu'Arnaud Montebourg avait commis "une faute politique et morale", condamnant sa proposition. Lâché dans son propre camp, Montebourg rétro-pédale. Lundi, le candidat à la présidentielle a déclaré "mal exprimé". "J'ai voulu viser les Etats, je ne souhaite pas toucher ces familles qui travaillent dur, envoient de l'argent dans leurs familles de l'autre côté de la Méditerranée", s'est-il justifié.

ETATS UNIS

Assaut du Capitole : un tribunal autorise la transmission au Congrès de documents de Donald Trump

Un tribunal américain a autorisé mardi la transmission à une commission d'enquête parlementaire de documents liés à l'assaut contre le Capitole du 6 janvier par des partisans de Donald Trump malgré les tentatives de l'ancien président pour les garder secrets.

"La cour soutient que l'intérêt du public exige de répondre favorablement aux vœux conjoints des branches législative et exécutive d'étudier les événements qui ont mené aux 6 janvier", a écrit la juge fédérale Tanya Chutkan dans sa décision, diffusée par plusieurs médias américains.

Donald Trump souhaitait notamment empêcher la diffusion à la commission d'enquête de la Chambre des représentants, contrôlée par les démocrates, de centaines de documents incluant les listes de personnes lui ayant rendu

visite ou l'ayant appelé le jour de l'attaque du Capitole.

Le milliardaire républicain avait notamment invoqué le droit de l'exécutif à garder certaines informations secrètes. "Les présidents ne sont pas des rois et le plaignant n'est pas président", a cependant asséné la juge Chutkan dans le document judiciaire. Les avocats de Donald Trump ont déjà fait part de leur souhait de faire appel de cette décision, a rapporté le Washington Post. L'annonce de la juge Chutkan intervient alors la commission parlementaire enquêtant sur l'assaut du Congrès a lancé mardi une nouvelle série d'assignations à comparaître pour des proches de l'ex-président, notamment son ancienne porte-parole à la Maison Blanche, Kayleigh McEnany.

APS

AFGHANISTAN
L'émissaire américain rencontre aujourd'hui les talibans au Pakistan

Le nouvel émissaire américain pour l'Afghanistan, Thomas West, doit rencontrer jeudi au Pakistan le ministre taliban des Affaires étrangères, Amir Khan Muttaqi, avec des diplomates chinois et russes, rapportent mercredi des médias, citant des responsables pakistanais et américains. Les entretiens de cette "troïka plus" auront lieu à Islamabad, a précisé un responsable pakistanais sous couvert d'anonymat. Il s'agira du premier déplacement de M. West dans la région depuis sa nomination à la place de Zalmay Khalilzad, en place l'été dernier lors du retrait américain qui a précipité le retour au pouvoir des talibans. M. West, qui a pris ses fonctions en octobre, prévoit également de se rendre en Russie et en Inde, selon Washington. "Avec nos partenaires, nous allons continuer à préciser ce que nous attendons des talibans comme de n'importe quel futur gouvernement en Afghanistan", avait déclaré lundi à la presse le porte-parole du département d'Etat, Ned Price. Selon le responsable pakistanais, la rencontre d'Islamabad visera d'abord à "trouver les moyens d'empêcher une crise humanitaire" en Afghanistan, et favoriser un élargissement du gouvernement afghan à d'autres tendances que les talibans qui le composent aujourd'hui exclusivement. L'ONU a, de nombreuses reprises, averti ces dernières semaines que l'Afghanistan était au bord d'une très grave crise humanitaire, la moitié de sa population risquant de se retrouver à court de nourriture et de devoir choisir entre la faim et l'exil, à l'abord d'un très rude hiver. M. West, qui se trouvait cette semaine à Bruxelles pour discuter de l'Afghanistan avec des responsables de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), a souligné que les talibans s'étaient "très clairement" prononcés pour un retour de l'aide internationale à leur pays, une normalisation de leurs relations avec l'étranger et la levée des sanctions internationales qui les frappent. M. West a précisé que lors de sa visite en Inde, il ne prévoit pas de participer à un sommet régional sur la sécurité en Afghanistan auquel participeraient mercredi la Russie, l'Iran, le Kazakhstan, le Kirghizistan, Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

CHINE- ETATS UNIS

La Chine s'oppose fermement à la visite des législateurs américains à Taiwan (ministère de la Défense)

Un porte-parole du ministère chinois de la Défense nationale a exprimé mardi une forte opposition et une condamnation de la visite à Taiwan des membres du Congrès américain arrivés dans un avion militaire. "L'acte américain a délibérément interféré dans les affaires intérieures de la Chine, a sérieusement sapé la souveraineté territoriale de la Chine et a constitué une grave menace pour la paix et la stabilité dans la région de Taiwan", a déclaré Tan Kefei, porte-parole du ministère de la Défense nationale, tout en réitérant que Taiwan est une partie sacrée et inaliénable du territoire chinois.

"Nous avertissons sévèrement que les Etats-Unis doivent immédiatement cesser leurs actions provocatrices et tous les gestes destructeurs qui conduisent à l'escalade des tensions dans la région de Taiwan, et s'abstenir d'envoyer de faux signaux aux séparatistes", a indiqué M. Tan. L'autorité du Parti démocrate progressiste de Taiwan ne doit pas mal juger la situation ou prendre des mesures désespérées, ce qui ne fera qu'apporter un désastre à Taiwan, a averti M. Tan. La Chine doit être et sera réunifiée, a-t-il souligné.

"Personne ne doit sous-estimer la détermination ferme, la résolution forte et la capacité puissante du peuple chinois à défendre la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale", a noté M. Tan, ajoutant que l'Armée populaire de Libération reste en état d'alerte et prendra toutes les mesures nécessaires pour écraser toute interférence extérieure ou toute forme de tentative séparatiste pour "l'indépendance de Taiwan".

APS

THÉÂTRE

"Ramada 19", une tragédie qui explore l'individu et met à nu les travers de la société

La générale de la pièce de théâtre "Ramada 19", une tragédie qui explore l'individu et met à nu les travers de la société, a été présentée mardi à Alger, devant un public nombreux, astreint au strict respect des mesures sanitaires préventives contre la propagation du Coronavirus.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle a été mis en scène, dans une conception composée, par Chawki Bouzid, sur un texte adapté par le poète et romancier Abderrezak Boukebba, du roman "Leyliyet Ramada" de l'universitaire, écrivain et critique littéraire, Waciny Laredj.

L'astreinte au confinement causée par la pandémie de la Covid 19 étant toujours de rigueur, cinq personnages d'une même famille, représentant un microcosme social, gravitent autour de "Ramada", personnage principal controversé, campé par Asma Cheikh, placé au centre de toutes les tourmentes, là où tous les sens vont se croiser.

L'oisiveté imposée par les impératifs conjoncturels liés à la nécessité sanitaire de s'isoler, va révéler, durant une heure de temps, l'égo de chacun et faire remonter à la surface, de vieilles questions restées en suspens avec toutes les contrariétés qu'elles avaient alors engendrées.

Ainsi et s'étant toujours sentie victime du conservatisme et de l'intolérance de son père et son grand père (rendus par Aymen Bensalah), Ramada (cendre)



va tenter de rétablir ses droits, notamment celui de pouvoir enfin disposer de sa vie.

Mariée malgré elle par son père à Karim, (Mohamed El Khalil Djebbari), Ramada, dont le cœur est habité par Shadi (Bellal Belmadani), lui-même convoité par Micha (Fissa Mounira Rouibhi), ne sait pas, en fait, qu'elle a servi de contrepartie à un deal conclu entre son père et Karim, pour que ce dernier accepte de lui offrir sa sœur (personnage suggéré) en mariage.

Sur le terrain de la réflexion, les langues se délient et les conflits éclatent, passant en revue, dans des tons coléreux, différents concepts philosophiques tels, l'amour, la passion, le

patronyme, la tolérance et la liberté, sous le regard du personnage de l'auteur, rendu par Wael Bouzida, qui modérât les interventions et veillât à ce que rien ne lui échappe.

À l'intérieur d'une zone de conflits délimitée par une bordure au milieu de la scène, le grand père révélant le contrat immoral conclu entre son fils et Karim, se fait tuer par ce dernier, qui à son tour, se fait poignarder par sa femme Ramada, consternée par ce qu'elle venait d'entendre.

Dans des atmosphères moroses créées par un éclairage assombrissant, les comédiens ont évolué avec des costumes et des ensembles à dominance noirâtre, dans une scénographie hautement symbolique, signée,

MUSÉE D'ORAN

Rencontre sur l'artisanat et les métiers à travers les âges

Le musée public national Ahmed Zabana d'Oran a organisé mardi une rencontre sur le développement de l'artisanat et des métiers en Algérie à travers les âges à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'artisan, coïncidant avec le 9 novembre de chaque année. Dans ce cadre, l'universitaire Sendouk Setti de l'université d'Oran 1 Ahmed Benbella, a abordé l'artisanat en Algérie dans le passé en mettant en exergue les différentes étapes de l'artisanat depuis la période préhistorique au cours de laquelle l'homme a recouru à des objets récupérés de son environnement immédiat, comme les os, les pierres ou les coquilles d'œufs pour fabriquer des outils, des objets d'ornement ou des bijoux.

Plus tard, l'utilisation de l'argile a facilité la tâche à l'homme pour fabriquer des objets plus pratiques et plus raffinés pour répondre à ses besoins quotidiens. Dans le même contexte, la communicante a signalé qu'une partie importante de ces objets ont été découverts dans la grotte d'Oran et sur le site de Sidi El Hosni à Tiaret et à Mouillah, près de Maghnia (Tlemcen).

Ces objets sont conservés et exposés au Musée national Ahmed Zabana d'Oran. De son côté, l'universitaire Belmadani Nawel de l'université de Mascara a souligné, dans sa communication intitulée "la fabrication textile en Algérie au Moyen-âge", que le tissage a connu un important essor durant cette période historique au cours de laquelle les artisans utilisaient la laine et autres produits naturels dans la confection de costumes traditionnels très appréciés.

Cet artisanat était fondamental dans

la société et a permis l'émergence de nombreuses familles réputées pour ce type d'artisanat qui tentent actuellement de le développer et le préserver d'extinction, en introduisant de nouveaux éléments pour répondre aux besoins de la mode et de la clientèle, à l'exemple de la "Jebba" et du "burnous", a indiqué la conférencière.

Parlant de "la réalité de l'artisanat à Oran", le directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) d'Oran, Khaled Tahraoui, a axé son intervention sur les moyens mis à la disposition par l'Etat pour développer ce secteur, la formation des artisans dans diverses activités traditionnelles, la gestion de leurs entreprises et leur accompagnement pour préserver des métiers ancestraux de l'oubli.

Dans ce contexte, il a souligné que la nomenclature du secteur de l'artisanat et des métiers comporte actuellement 339 activités qui seront bientôt revues à la hausse pour la porter à plus de 400 activités selon les normes en vigueur dans le monde. Par ailleurs, à l'occasion de la journée nationale de l'artisanat, une exposition a été mise sur pied au hall du musée comportant quelque 20 œuvres d'art remontant aux 19 et 20ème siècles. Il s'agit notamment de paniers, de cuivres, d'objets en poterie, des outils utilisés dans l'industrie textile. Des artisans d'Oran ont également présenté, au musée et en coordination avec le Laboratoire d'Histoire de l'Université d'Oran 1 Ahmed Ben Bella, leurs produits d'artisanat artistique dont des travaux de vannerie, de céramique, des costumes traditionnels.

APS

RESTITUTION DES BIENS CULTUREL

Le Bénin récupère 26 trésors pillés par la France il y a 130 ans

La France a restitué, mardi, au Bénin 26 œuvres des trésors royaux d'Abomey pillés au XIXe siècle par les troupes coloniales, un "moment historique de fierté nationale" pour les autorités béninoises.

Sous les applaudissements, les ministres de la culture des deux pays, Roselyne Bachelot et Jean-Michel Abimbola, ont signé à l'Élysée l'acte de transfert de propriété de ces biens qui vont regagner le Bénin mercredi, après 130 ans d'absence.

"C'est un moment symbolique, émouvant et historique, qui était tant attendu et inespéré", s'est félicité le président français Emmanuel Macron, qui s'était engagé en 2017 à procéder à des restitutions du patrimoine africain en France.

"Le peuple béninois tout entier vous exprime sa gratitude", l'a remercié son homologue béninois Patrice Talon, venu spécialement en France pour cette occasion. Mais "la restitution de 26 œuvres n'est qu'une étape", a-t-il souligné. "Comment voulez-vous que mon enthousiasme soit total pendant que des œuvres telles que le Dieu Gou ou la tablette de divination du Fâ continuent d'être détenues ici en France, au grand dam de l'urs ayants-droit?", a-t-il lancé, promettant de revenir pour d'autres restitutions.

"Au-delà de cette restitution, nous allons poursuivre le travail", a de son côté promis le président français.

UNESCO

Audrey Azoulay réélue à la tête de l'Unesco

La Française Audrey Azoulay a été réélue mardi à une très large majorité pour un second mandat de quatre ans à la tête de l'Unesco, l'organisation onusienne basée à Paris qui promeut l'éducation, la culture et la préservation du patrimoine, a annoncé cette dernière. Elue en 2017, Mme Azoulay, était seule en lice pour ce nouveau mandat et a obtenu 155 votes pour 165 votants (9 contre, une abstention). Audrey Azoulay avait été élue en novembre 2017, après avoir été notamment ministre de la Culture dans le gouvernement français. Mi-octobre, le conseil exécutif de l'organisation (58 membres) avait pris la décision, par 55 voix sur 57 présents, de "recommander" sa candidature, appelée à être validée lors de la 41 session de l'Unesco, qui s'est ouverte mardi à Paris.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Office national des œuvres Universitaires
Direction des œuvres Universitaires M'sila
Matricule fiscale : 000428019000848

AVIS D'INFRUCTIOSITE

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public ; la direction des œuvres universitaires M'sila, porte à la connaissance des soumissionnaires AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° (02)/DOU-M/2021 après INFRUTUEUX AVIS D'APPEL D'OFFRES N°01/2021 pour la conclusion de marchai à commande en vue de l'approvisionnement des résidences universitaires à M'sila en gâteaux et pain 250g publié dans les journaux : **ALEM EL AHDAF** (en arabe) et **DK NEWS** (en français) le 18/10/2021 l'avis l'infructuosité (aucun offre réceptionner) selon le tableau:

N° de lot	Intitule de lot	Site	Soumissionnaires	Notre technique (.../100)	Montant Maximum (TTC)	Matricule fiscale	Critère de choix	Délai d'exécution des prestations
08	Gâteaux et pain 250g	Site 01	Infructueux		Aucun offre réceptionner			Une année (2022) renouvelable

La direction des œuvres universitaires M'sila, invitera, qui sont intéressés, a se rapprocher de ses services, au à compter de la date de la première parution de l'avis d'infructuosité (aucun offre réceptionner) au (BOMOP) ou dans la presse.

ESPACE

Chine: mise en ligne des informations sur 15 nouveaux échantillons lunaires

La Chine a publié les informations sur le troisième lot d'échantillons lunaires ramenés par la mission Chang'e-5 du pays, selon des médias chinois, mercredi.

Le public peut se connecter au site Internet de l'exploration de la Lune et de l'espace profond de la Chine (China's Lunar and Deep Space Exploration) pour consulter les informations sur les quinze nouveaux échantillons et soumettre des demandes de recherche, a rapporté l'agence Chine Nouvelle.

La sonde Chang'e-5 est revenue sur Terre le 17 décembre 2020, après avoir récupéré un total de 1.731 grammes d'échantillons, principalement des pierres et du sol de la surface lunaire.

La Chine a livré le premier lot d'échantillons lunaires, pesant environ 17 grammes, à treize institutions en juillet dernier.

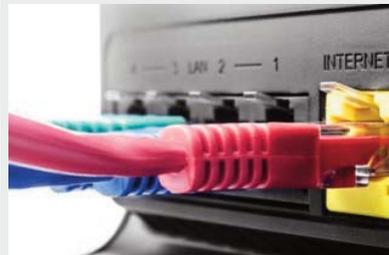
En octobre, le deuxième lot,



pesant environ 17,9 grammes, a été remis à des scientifiques de 17 institutions de recherche, selon la même source.

INTERNET

Un tribunal soudanais demande le rétablissement immédiat des services Internet



Un tribunal soudanais a rendu mardi un verdict exigeant que les fournisseurs d'accès rétablissent immédiatement les services Internet, qui sont bloqués au Soudan depuis le 25 octobre.

"A la suite de la plainte déposée par la Société soudanaise de protection des consommateurs, le juge de la Cour Nord de Khartoum a rendu un verdict obligeant les entreprises à rétablir immédiatement les connexions Internet", a annoncé dans un communiqué Yasir Mirghani, président de la Société soudanaise de protection des consommateurs.

Malgré cette décision, les services Internet n'ont pas encore été rétablis.

L'accès à Internet a été bloqué le 25 octobre à la suite des mesures prises par le commandant en chef des forces armées soudanaises, Abdel Fattah al-Burhan.

Celui-ci a notamment déclaré l'état d'urgence et dissout le Conseil souverain et le gouvernement du Soudan.

APS

Le retour des Américains sur la Lune retardé de 2024 à 2025 "au plus tôt"

Le retour d'humains sur la Lune dans le cadre du programme américain Artémis a été retardé de 2024 à 2025 "au plus tôt", a annoncé mardi le patron de la Nasa, Bill Nelson.

La Nasa attendait la résolution d'un litige judiciaire concernant le développement d'un alunisseur pour annoncer un nouveau calendrier.

"Nous avons perdu près de sept mois en contentieux, et cela a probablement repoussé le premier atterrissage d'humains à 2025 au plus tôt", a déclaré Bill Nelson lors d'une conférence de presse. "Il y a d'autres raisons", a-t-il ajouté. La date de 2024 avait été fixée par l'administration du président Donald Trump mais n'était pas "techniquement faisable", a ainsi asséné Bill Nelson. Il a également critiqué le manque de fonds attribués par le Congrès ces

dernières années pour le développement de l'alunisseur. Il a par ailleurs annoncé que la mission Artémis 2, qui sera la première du programme avec des astronautes à bord mais qui n'atterrira pas sur la Lune, avait désormais "une date potentielle de décollage en mai 2024".

Cette deuxième mission, qui était précédemment annoncée pour 2023, "ira plus loin que n'importe quel humain s'est jamais rendu.

Probablement près de 65,000 km au-delà de la Lune, puis reviendra sur Terre", a dit Bill Nelson.

Artémis 1, la première mission test vers la Lune qui ne comportera elle pas d'astronaute à bord, est quant à elle toujours prévue pour février 2022, comme annoncé récemment.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

Wilaya de Laghouat

Direction de l'administration locale

Code fiscale : 099 10 301 04 3920

Avis d'infirctuosité

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'administration Locale de Wilaya de Laghouat que l'avis d'appel d'offres national N°12/2021 relatif à l'opération

Acquisition et pose de deux stations d'oxygènes au profit d'hôpitaux à Laghouat et Aflou pour la lutte contre Covid-19

Paru dans la presse nationale الإخبارية et "DKNEWS" le 08/08/2021 Que ce dernier a été jugé infructueux conformément à l'article 40 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics. Car (aucun plis déposé).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE

Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de la Gestion Immobilière (O.P.G.I)

Wilaya de M'sila

Coopérative Tarek Ibn Ziad M'sila

Suite aux différentes visites répéter des chantiers on a constaté l'arrêt des travaux. D'où les entreprises suivantes sont mise en demeure N° 01 :

Mise en demeure N° 01

N°	Intitulé de l'ETP + adresse	Projet	Lot	Date et numéro de marché
01	OUANOUGH MOUSSA demeurant à la commune de M'SILA Cité CHEBILYA EL KADIMA	Projet 50/100 LPA logements Lot N°02 Bloc 01+02+03	TCE sans VRD	N° 03 du 17-06-2021
01	SEGHIR BIRM ZOHIR demeurant à la commune de M'SILA Cité JENAN LEKEBIR	Projet 50/100 LPA logements Lot N°01 Bloc 04-05-06	TCE sans VRD	N° 02 du 17-06-2021

Pour :

- reprendre les travaux.
- renforcer le chantier par les moyens matériels et humains utiles afin d'achever le projet dans les délais contractuels
- Relancer le rythme des travaux en appliquant le système d'alternance afin de rattraper le retard

Dans le cas de non-respect de cette mise en demeure sous huitaine de son publication aux journaux nationaux, la réglementation en vigueur sera appliquée y compris la résiliation au tort.

BOXE - ALGÉRIE Loucif Hamani n'est plus

La gloire de la boxe algérienne, Loucif Hamani, est décédé mardi soir à Paris (France) à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches.

Né en 1950 à Igouaf, dans la commune d'Ait Yahia, au Sud-est de Tizi-Ouzou, le jeune Hamani a immigré tôt en France avec sa famille qui a suivi son père, ouvrier d'usine en région parisienne, et après une prime scolaire, commença sa carrière de boxeur. Dès ses débuts, il s'est avéré très redoutable sur le ring et commença à enregistrer des succès.

En 1976, à 26 ans, il fut consacré champion d'Afrique des poids super welters ABU contre l'ivoirien Sea Robinson et réussit à conserver son titre l'année suivante face à Simon Berveck Rifoey. Trois années plus tard, en 1980, il perd



son combat contre l'américain Marvin Hagler pour le titre de champion du monde en perdant par un KO au second round, disputé dans des conditions défavorables, changements des arbitres et du lieu de la

rencontre à la dernière minute. Plus tard, il déclara, à propos de ce combat qu'il avait reçu des menaces et que les changements opérés étaient voulus pour le déstabiliser, car, "on ne voulait pas qu'un algérien gagne ce titre". En 1985, Hamani mit fin à sa carrière professionnelle, après 27 combats dont 24 gagnés et 03 perdus et un palmarès de 07 fois champion d'Algérie, champion maghrébin, médaillé d'or aux jeux africains et aux jeux méditerranéens et deux fois champion d'Afrique, et continua à représenter l'Algérie en tant que diplomate à Paris, Tunis et N'Djamena, entres autres.

Le Président Tebboune présente ses condoléances à la famille du défunt

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, mercredi, un message de condoléances à la famille du boxeur algérien Loucif Hamani, décédé mardi à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie.

"Avec la disparition de l'ancien boxeur Loucif Hamani, la boxe algérienne perd un de ses piliers qui ont fait la

gloire de ce sport tant aimé. Je présente mes condoléances à la famille du défunt ainsi qu'à tous ses fans, priant Dieu Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons", a écrit le Président Tebboune dans un message de condoléances sur son compte twitter.

SPORT UNIVERSITAIRE Ouverture de l'année universitaire 2021/2022 à l'ESSTS de Dely Ibrahim

Les ministres de la Jeunesse et des Sports et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, respectivement Abderezzak Sebtag et Abdelbaki Benziane, ont donné le coup d'envoi de l'année universitaire 2021/2022 à l'École supérieure en sciences et technologie du sport (ESSTS) de Dely Ibrahim (Alger).

Dans une allocution d'ouverture, M. Sebtag a fait savoir que son secteur avait exercé, dans le cadre de l'adoption d'une approche participative, "la tutelle pédagogique à travers la conversion de l'ESSTS de Dely Ibrahim en "une école supérieure hors université", et ce, en vertu du décret exécutif du 10 octobre 2020 et deux (2) arrêtés interministériels promulgués l'été dernier (2021). La promulgation de ces textes réglementaires tend à "permettre à cette école, spécialisée dans la recherche scientifique, l'innovation, la veille, et le développement technologique dans le domaine sportif, de former des cadres hautement qualifiés suivant les besoins exprimés par le secteur", a expliqué le ministre.

L'ESSTS œuvre, a-t-il ajouté, à "combler les lacunes en matière de remplacement des enseignants formateurs au niveau des établissements de formation à travers l'organisation de sessions de formation dans le troisième cycle en collaboration avec le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique".

A cette occasion, le représentant du Gouvernement a fait état d'un projet de conversion de l'Institut national de formation des cadres de la jeunesse de Tixeraine (Alger)



en une école supérieure. Il s'agit par ce projet répondre aux besoins d'équilibre sectoriel en matière de prise en charge de la qualification des cadres de la jeunesse, a-t-il expliqué.

Abordant les démarches entreprises pour la prise en charge des titulaires de diplômes de licence et de master en Sport, le ministre a rappelé "l'adaptation du texte réglementaire relatif à l'équivalence des diplômes nationaux dans le domaine des sports en avril 2021".

Les titulaires de ces diplômes peuvent, après une formation de 100 heures, obtenir des diplômes d'éducateur sportif de deuxième et troisième degrés les habilitant à exercer au niveau des clubs et des fédérations sportives nationales ou de lancer des projets dans le cadre de l'entrepreneuriat sportif, a détaillé le ministre.

Pour ce qui est de la diversification des offres de formation, quatre (4) spécialités dans ce domaine ont été lancées pour l'exercice 2021 afin de garantir une qualification scientifique et professionnelle.

Il s'agit de préparateur physique, moniteur de fit-

ness, animateur sportif et coach sportif. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé que la participation de son département à l'ouverture de l'année universitaire "aux côtés du secteur de la Jeunesse et des Sports, revêt des dimensions importantes et singulières", indiquant que cette rencontre se veut une concrétisation de la stratégie du secteur visant à relancer le sport en milieu universitaire. Le ministère de l'Enseignement supérieur poursuivra ses efforts afin de renforcer la formation, en assurant une formation en sciences et techniques des activités sportives en Licence et Master au niveau des 23 instituts relevant de l'Enseignement supérieur et en élargissant les offres de formation de courtes durées vers de nouvelles spécialités".

Le ministre a rappelé qu'en date du 7 juin dernier, une rencontre entre les ministres des Sports et de l'Enseignement supérieur s'était tenue pour la présentation des résultats du travail des groupes mixtes en vue de développer un programme national prévoyant plusieurs axes, dont la formation, les associations, l'exploitation des structures sportives communes, la généralisation des activités et programmes de promotion sportive dans l'enceinte universitaire.

M. Benziane a appelé à ce propos à l'impératif de poursuivre le travail afin de mener à bien le programme commun, invitant par la même le secteur des Sports à contribuer efficacement à la Semaine scientifique et sportive prévue, mais prochain à Sétif, dans le cadre de la célébration de la Journée de l'étudiant, et dont la sélection des participants dans les domaines scientifique et sportif a débuté, en attendant la distinction des lauréats au terme de la manifestation.

Les deux ministres ont écouté un exposé présenté par le coordinateur du Comité de suivi et d'évaluation des préparatifs de l'élite nationale, Pr. Nasreddine Guermiche, intitulé "Algérie et les instances sportives internationales", dans lequel il a mis en évidence "l'absence d'une stratégie d'accès aux instances sportives internationales et les vides juridiques y afférents", tout en plaçant pour la création d'un organe officiel avec des statuts bien déterminés, des droits et des obligations.

La cérémonie a été hissée par la distinction de cadres de la Jeunesse et des Sports, de nombre d'enseignants, de retraités et d'athlètes paralympiques de Tokyo, en présence du président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, de présidents de fédérations nationales, d'universitaires et de représentants du Parlement.

KARATÉ (MONDIAL-2021) L'Algérie présente en force au rendez-vous de Dubaï

Le karaté algérien sera présent en force aux Championnats du monde-2021 qui se tiendront à Dubaï (Émirats arabes unis), du 16 au 22 novembre, avec la participation attendue de quelques 1054 athlètes représentant 117 pays des cinq continents, ce qui met en valeur la popularité du karaté dans le monde entier.

Selon le site de la Fédération mondiale de karaté (FMK), l'Algérie sera parmi les onze pays qui vont se rendre à Dubaï avec des délégations complètes et une participation dans les 16 catégories.

Ces nations sont le Brésil, la Croatie, l'Égypte, la France, l'Iran, l'Italie, Japon, RKF, l'Espagne et la Turquie.

Les organisateurs ont aussi confirmé la participation de huit médaillés d'or olympiques à l'événement: Sandra Sanchez (Espagne) et Ryo Kiyuna (Japon) en Kata, Ivet Goranova (Bulgarie), Jovana Prekovic (Serbie) et Feryal Abdelaziz (Égypte) en kumité féminin, et Steven Dacosta (France), Luigi Busa (Italie) et Sajad Ganzjaded (Iran) en kumité masculin qui tenteront de gagner un autre titre.

Outre, la présence de 10 des 12 champions du monde actuels qui s'affronteront pour défendre leur couronne à Dubaï, une grande partie de l'attention sera concentrée sur les quatre athlètes qui possèdent actuellement la double couronne de titres mondiaux et olympiques: Sandra Sanchez d'Espagne, Ryo Kiyuna du Japon, Jovana Prekovic de Serbie et Steven Dacosta de France.

La liste des champions du monde en titre annoncée à Dubaï sera complétée par Miho Miyahara (Japon), Dorota Banaszczuk (Pologne), Irina Zaretska (Azerbaïdjan), Eleni Chatziliadou (Grèce), Angelo Crescenzo (Italie) et Ivan Kvesic (Croatie).

Voici la liste des athlètes algériens participants aux Championnats du monde de karaté à Dubaï-2021, annoncée par le site de la fédération mondiale (FMK):

DAMES:

Kata: Hadj Said Manal Kamilia
Kumité: Ouikene Cylia (-52kg), Draoui Widad (-55kg), Midi Chaima (-61kg), Matoub Lamya (-68kg), Mekdas Loubna (-68kg).

Kata par équipes: Dahleb Aicha Narimane, Hadj Said Manal Makilia, Slakedji Ryane.
Kumité équipes: Widad Draoui, Loubna Mekdas, Midi Chaima et Ouikene Cylia

MESSEURS:

Kata: Haoua Abdelhakim
Kumité: Salmi Alaeddine (-60kg), Helassa Ayoub Anis (-67kg), Youcef Boukhecheba (-75kg), Brahim Anis Samy (-84kg), Hocine Daikhi (-84kg)

Kata par équipes: Haoua Abdelhakim, Lakrouit Samir, Ouites Mouaad.

Kumité équipes: Boukhecheba Youcef, Brahim Anis Samy, Daikhi Hocine, Helassa Ayoub Anis et Salmi Alaeddine.

CYCLISME - ALGÉRIE Les Championnats Nationaux (Ecoles et jeunes catégories) reportés à cause des conditions climatiques

Les Championnats Nationaux 2021-2022 de cyclisme (Ecoles et jeunes), dont le coup d'envoi était initialement prévu ce week-end (12-13 novembre), ont été finalement reportés à une date ultérieure, en raison des mauvaises conditions climatiques qui sévissent actuellement à travers tout le pays, a annoncé mercredi la Fédération algérienne de la discipline (FAC).

Ces compétitions sont en effet prévues sur route et les pluies diluviennes qui se sont abattues dernièrement sur le pays ont rendu la quasi totalité des circuits impraticables. Des conditions qui ne sont pas prêtes de s'améliorer dans l'immédiat, car un bulletin météo spécial a annoncé en ce milieu de semaine que les fortes chutes de pluie vont persister au cours des prochains jours. "C'est d'ailleurs après avoir pris connaissance de cela que la FAC a décidé de reporter les Championnats des Ecoles et des jeunes catégories à une date ultérieure", a ajouté le communiqué de l'instance.

Ces Championnats étaient à l'arrêt depuis environ deux ans, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, tout comme ceux de leurs aînés d'ailleurs, mais cette fois, c'est la météo qui a différé leur reprise.

MONDIAL 2022 (ÉLIMINATOIRES/ 5^E JOURNÉE) DJIBOUTI - ALGÉRIE **Ultime répétition pour les "Verts" avant le Burkina Faso**

L'équipe nationale de football, affrontera son homologue djiboutienne, vendredi au stade international du Caire (14h00, algériennes), avec l'intention de l'emporter et atteindre la barre de 32 matchs sans défaite, à l'occasion de la 5e journée (Gr.A) des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar.

Face à un adversaire qui occupe la dernière place du groupe avec 0 point, l'Algérie évoluera sur du velours, avant le dernier match décisif face au Burkina Faso, mardi 16 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), 28 mois après avoir remporté la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte, les "Verts" effectuent ainsi leur retour sur la pelouse du "Cairo Stadium", théâtre de la finale remportée face au Sénégal (1-0).

"L'objectif est de remporter cette rencontre. Certes, l'adversaire n'est pas le plus coriace du groupe. Nous allons aborder ce rendez-vous avec sérieux pour le gagner. Ce sera une bonne préparation en vue du dernier match face au Burkina Faso. Il y a des joueurs qui sont sous la menace d'une suspension, il y a d'autres qui ont peu joué récemment, et d'autres qui ont un volume de jeu élevé. Nous allons faire en sorte de gérer au mieux l'effectif qu'on a entre les mains", a indiqué Belmadi, dimanche lors d'une conférence de presse tenue au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

Au terme de la 4e journée, l'Algérie et le Burkina Faso occupent conjointement le fauteuil de leader avec 10 points chacun, devant le Niger (3 pts), alors que le Djibouti ferme la marche avec 0 point. En vue de ces deux dernières rencontres des éliminatoires, Belmadi a fait appel à 25 joueurs, avec notamment le retour des défenseurs Mohamed Réda Halaïmia (KFCO Beerschot/ Belgique), Mehdi Tahrat (Al-Gharafa SC/Qatar), ou encore le milieu offensif Adam Ounas (Naples/ Italie).

En revanche, l'équipe algérienne



sera privée des services de Mohamed Farès (Genoa/ Italie), Hicham Boudaoui (OGC Nice/ France), et Youcef Atal (OGC Nice/ France), forfaités pour blessures. En raison de l'état de forme de certains joueurs, dont le milieu offensif Youcef Belaïli (Qatar SC), de retour de blessure, et la menace de suspension concernant notamment Djamel Belameri (Qatar SC) et Rami Bensebaïni (Borussia Monchengladbach/ Allemagne), Belmadi sera contraint d'aligner une équipe largement remaniée face à Djibouti. Côté adversaire, le Djibouti se prés entera sans le désormais ancien sélectionneur français Julien Mette, limogé à l'issue des deux derniers matchs disputés en octobre face au Burkina Faso (2-0 puis 4-0). La Fédération djiboutienne de football (FDF) a confié l'intérim à l'entraîneur-adjoint Mohamed Meraneh Hassan. Incapable

d'empocher le moindre point depuis le début des éliminatoires, le Djibouti tentera face à l'Algérie de limiter les dégâts et éviter le naufrage, comme ce fut le cas lors de la première manche disputée à Blida le 2 septembre dernier. Cette rencontre sera dirigée par un trio arbitral béninois, conduit par Hounngandane Djindo Louis, assisté de ses compatriotes Ayimavo Aymar Ulrich Eric (ie assistant) et Kougbemedede Koudogbo Augustin (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est le Béninois Mohamed Issa. Dans l'autre match du groupe, le Burkina Faso, sans plusieurs de ses cadres, forfaités pour blessures, recevra le Niger vendredi au Grand stade de Marrakech (14h00). Les "Étalons" auront à cœur de s'imposer pour rester au coude à coude avec l'Algérie, avant la grande explication de Blida.

MONDIAL-2022/ALGÉRIE-BURKINA FASO

Un public de 14.000 spectateurs autorisé, le certificat de vaccination exigé (Premier ministre)

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a donné son accord pour la présence de 14.000 spectateurs, à condition de présenter "un certificat de vaccination" pour le match Algérie-Burkina Faso prévu mardi 16 novembre au stade Mustapha Tchaker de Blida, comptant pour les deux dernières journées du deuxième tour des qualifications à la Coupe du monde 2022. "Dans le cadre de la mise en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus Covid-19 en attendant la mise en place du pass sani-

taire en vue d'accéder à certains espaces publics et à l'effet d'encourager la dynamique de vaccination, les pouvoirs publics ont décidé d'exiger, dans la perspective d'ouvrir les enceintes sportives aux spectateurs, la présentation d'un certificat de vaccination comme condition d'accès à ces infrastructures au moment de l'acquisition du billet ainsi qu'au moment de l'accès aux stades", indique un communiqué des services du Premier ministre. "C'est ainsi qu'à l'occasion du déroulement du prochain match de l'équipe nationale et suite à l'accord donné pour per-

mettre à 14.000 spectateurs d'assister à cette rencontre, le public intéressé est informé de la mise en œuvre de cette mesure, qui sera également applicable aux autres manifestations sportives avec des jauges adaptées à la capacité de chaque enceinte sportive", précise la même source. La Confédération africaine de football (CAF) a donné son accord pour l'entrée aux tribunes de 14.000 spectateurs pour le match Algérie-Burkina Faso, prévu le mardi 16 novembre 2021 au stade Mustapha Tchaker de Blida (17h00), comptant pour la 6ème et dernière journée

du groupe A des éliminatoires de la Coupe du Monde 2022. La sélection algérienne de football a effectué, lundi en soirée, sa première séance d'entraînement au stade Cairo Stadium, en présence de tout l'effectif retenu pour préparer les deux prochains matchs contre respectivement Djibouti, le vendredi 12 novembre (14h00, heure algérienne) au Caire, et Burkina Faso, le mardi 16 novembre (17h00) au stade Mustapha Tchaker de Blida, comptant pour les deux dernières journées du deuxième tour des qualifications à la Coupe du monde 2022.

Benlamri ménagé à cause d'une angine (FAF)

Le défenseur central algérien Djamel-Eddine Benlamri a été ménagé lors de la séance d'entraînement de mardi soir, au Stade International du Caire (Egypte) en prévision du match contre le Djibouti, dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2022, car "souffrant d'une angine", selon la Fédération algérienne de football (FAF).

"Les joueurs étaient tous présents à cette séance d'entraînement, à l'exception du défenseur Djamel-Eddine Benlamri, qui souffre actuellement d'une angine et auquel le staff technique a voulu épargner une fatigue

supplémentaire" a indiqué l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé ce mercredi matin sur son site officiel. "Le sélectionneur national Djamel Belmadi a axé son travail essentiellement sur l'aspect tactique, confirmant ainsi tout l'intérêt qu'il porte aux deux prochaines rencontres des Verts", à commencer par celle de vendredi contre Djibouti.

Concernant le programme de travail inscrit au menu de la journée de mercredi, l'instance fédérale a annoncé que les coéquipiers d'Adam Ounas effectueront un entraînement vers 16h00, avant de bénéficier d'une séance de soins, à partir de 20h30.



Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter Djibouti

Les dix dernières rencontres de l'Algérie avant d'affronter Djibouti, vendredi (14h00) au stade international du Caire (Egypte) pour le compte de la 5e journée du groupe A des qualifications de la Coupe du monde 2022 (Zone Afrique) :

12 octobre 2021 à Niamey (Mondial-2022/Qualifications):

Niger - Algérie 0-4
 Buts : Mahrez (20e), Mandi (27e), Bennacer (47e), Bounedjah (54e)

8 octobre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Niger 6-1
 Buts : Mahrez (27e, 59e s.p), Yousof Oumarou (47e, c.s.c), Souleymane Zakari (70e, c.s.c), Slimani (76e, 88e)

7 septembre 2021 à Marrakech, Maroc (Mondial-2022/Qualifications):

Burkina Faso - Algérie 1-1

But : Feghouli (18e)

2 septembre 2021 à Blida (Mondial-2022/Qualifications):

Algérie - Djibouti 8-0

Buts : Slimani (5e, 24e s.p, 46e et 53e), Bensebaïni (26e), Bounedjah (38es.p), Mahrez (66e), Zerrouki (68e)

11 juin 2021 à Tunis (amical):

Tunisie - Algérie 0-2

Buts : Bounedjah (18e) et Mahrez (27e)

6 juin 2021 à Blida (amical):

Algérie - Mali 1-0

But : Mahrez (57e)

3 juin 2021 à Blida (amical):

Algérie - Mauritanie 4-1

Buts : Feghouli (40e, 57e), Ounas (61e), Bounedjah (70e)

29 mars 2021 à Blida (CAN-2021/Qualifications):

Algérie - Botswana 5-0

Buts : Mandi (24e), Feghouli (57e), Mahrez (s.pen 63e), Bounedjah (72e), Boulaya (87e)

25 mars 2021 à Lusaka (CAN-2021/Qualifications):

Zambie - Algérie 3-3

Buts : Ghezal (19e), Slimani (25e et 55e)

16 novembre 2020 à Harare (CAN-2021/Qualifications):

Zimbabwe - Algérie 2-2

Buts : Benlamri (34e), Mahrez (38e)

Bilan en 10 matchs : 7 victoires, 3 nuls, 0 défaite

Buts marqués : 36 / Buts encaissés : 8

Buteurs : Mahrez (8), Slimani (7), Bounedjah (6), Feghouli (4), Mandi (2), Bensebaïni (1), Benlamri (1), Ghezal (1), Boulaya (1), Ounas (1), Zerrouki (1), Bennacer (1), Yousof Oumarou (c.s.c), Souleymane Zakari (c.s.c).

Le point avant la 5^E journée

Le point du groupe A du 2e tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 de football (Zone Afrique), avant le déroulement de la 5e journée, vendredi :

Burkina Faso - Niger 14h00

Djibouti - Algérie 14h00

Lundi 11 octobre :

Classement : Pts J Diff

1). Algérie 10 4 +17

--). Burkina Faso 10 4 +8

3). Niger 3 4 -9

4). Djibouti 0 4 -16

Déjà joués :

Niger - Burkina Faso 0-2

Algérie - Djibouti 8-0

Burkina Faso - Algérie 1-1

Djibouti - Niger 2-4

Algérie - Niger 6-1

Djibouti - Burkina Faso 0-4

Burkina Faso - Djibouti 2-0

Niger - Algérie 0-4

Reste à jouer (6e journée) :

Lundi 15 novembre :

Niger - Djibouti 17h00

Mardi 16 novembre :

Algérie - Burkina Faso 17h00

NB : le premier de chacun des dix groupes se qualifie pour les barrages, prévus au mois de mars 2022. Cinq confrontations en deux manches seront connues à l'issue d'un tirage au sort, en tenant compte du classement de la Fédération internationale (Fifa), pour désigner les cinq représentants africains à la prochaine Coupe du monde, prévue en 2022 au Qatar.

ELIMINATOIRES MONDIAL-2022 (5E JOURNÉE) L'Égypte et la Tunisie en ballotage favorable

La 5e et avant dernière journée du 2e tour des éliminatoires (Zone Afrique) de la Coupe du monde 2022 au Qatar, prévue jeudi, vendredi, et samedi, devrait permettre à l'Égypte et la Tunisie, en ballotage favorable, de valider leur billet pour le dernier tour (barrages), prévu en mars 2022, en ayant leur destin entre les mains.

Leader du groupe F avec 10 points, l'Égypte devra impérativement l'emporter à Luanda pour sceller sa qualification devant l'Angola, lanterne rouge avec 3 points. La Tunisie (Gr.B), avec le même nombre de points que les "Pharaons", défieront leur dauphin la Guinée équatoriale, dos au mur et sommée de s'imposer pour rester en course pour la qualification.

Dans le groupe A, l'Algérie et le Burkina Faso, logés ensemble en tête du classement avec 10 points chacun, livreront un duel à distance, avant le match décisif qui les opposera le mardi 16 novembre au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), en clôture des éliminatoires. Les "Verts" et les "Étalons" évolueront sur du velours, face respectivement face à Djibouti et au Niger, éliminés au terme de la 4e journée disputée en octobre dernier.

La Nigeria, leader du groupe C (9 pts), qui possède une des meilleures attaques d'Afrique grâce à Kelechi Iheanacho et Victor Osimhen, n'est pas encore tiré d'affaire, puisqu'il devra encore batailler devant le Cap Vert, qui compte deux points de retard sur les "Super Eagles". Si le Cap Vert aura la faveur des pronostics en jouant à domicile face à la République Centrafricaine, la Nigeria est appelé à rester vigilant face au Liberia, capable du meilleur comme du pire. Dans le groupe D, la Côte d'Ivoire, leader avec 10 pts, doit impérativement l'emporter face au Mozambique à Cotonou (Bénin), tout en espérant une défaite de son poursuivant direct le Cameroun (9 pts), en déplacement face au Malawi, pour composer son ticket pour le dernier tour. Camerounais et Ivoiriens, en cas de victoire de l'une et l'autre



équipe, se départageront lors de la 6e et dernière journée, mardi 16 novembre au stade de Douala (20h00).

Le Mali (Gr.E), qui reste sur deux victoires de rang face au Kenya (1-0 puis 5-0), aura une mission à sa portée, en se rendant à Kigali pour défier le Rwanda, lanterne rouge, dans l'objectif de conforter sa position de leader (10 pts). L'Ouganda, dauphin avec 8 pts, partira favori à la maison face au Kenya, pratiquement éliminé.

L'Afrique du Sud, leader du groupe G avec 10 pts, n'aura pas de difficultés pour conforter sa position en tête, en recevant à Johannesburg le Zimbabwe, bon dernier avec un seul point au compteur. Le Ghana d'André Ayew, 2e (9 pts), est appelé à l'emporter pour éviter l'élimination, en déplacement face à l'Éthiopie. Le groupe J est resté le plus équilibré de ces éliminatoires, puisque les quatre équipes : Tanzanie (7 pts), Bénin (7 pts), RD Congo (5 pts), et Madagascar (3 pts), ont une chance de décrocher le fameux sésame. Le duo de tête

sera avantagé, puisqu'il aura l'occasion de jouer à domicile. La Tanzanie recevra la RD Congo, alors que le Bénin accueillera Madagascar.

Pour rappel, deux nations ont assuré leur présence aux barrages, au terme de la 4e journée, il s'agit du Sénégal (Gr.H) et du Maroc (Gr.D).

Programme des matchs de la 5e journée

Jeudi 11 novembre :

Gr. E / A Kitende : Ouganda - Kenya (14h00)
Gr. G / A Johannesburg : Éthiopie - Ghana (14h00)
Gr. J / A Dar Es Salaam : Tanzanie - RD Congo (14h00)
Gr. E / A Kigali : Rwanda - Mali (17h00)
Gr. H / A Brazzaville : Congo - Namibie (17h00)
Gr. J / A Cotonou : Bénin - Madagascar (17h00)
Gr. G / A Johannesburg : Afrique du Sud - Zimbabwe (20h00)
Gr. H / A Lomé : Togo - Sénégal (20h00)

Vendredi 12 novembre :

Gr. A / Au Caire : Djibouti - Algérie (14h00)
Gr. A / A Marrakech : Burkina Faso - Niger (14h00)
Gr. F / A Franceville : Gabon - Libye (17h00)
Gr. I / A Conakry : Guinée - Guinée-Bissau (17h00)
Gr. B / A Luanda : Angola - Égypte (20h00)
Gr. I / A Rabat : Soudan - Maroc (20h00)

Samedi 13 novembre :

Gr. B / A Lusaka : Zambie - Mauritanie (14h00)
Gr. D / A Johannesburg : Malawi - Cameroun (14h00)
Gr. B / A Malabo : Guinée Équatoriale - Tunisie (17h00)
Gr. C / A Tanger : Liberia - Nigeria (17h00)
Gr. C / A Mi
ndolo : Cap-Vert - République Centrafricaine (17h00)
Gr. D / A Cotonou : Côte d'Ivoire - Mozambique (20h00)

TOURNOI DE L'UNAF (U20) 1RE JOURNÉE

L'Algérie s'incline d'entrée face à la Tunisie 3-2

L'équipe algérienne de football des moins de 20 ans (U20), s'est inclinée mardi face à son homologue tunisienne 2-3 (mi-temps : 1-1) au stade d'Ariana, en match comptant pour la 1re journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie, qui se déroule à Tunis du 9 au 17 novembre.

Les Algériens ont ouvert le score à la 35e minute par Raho Jores, avant que les Tunisiens ne remettent les pendules à l'heure deux minutes plus tard (37e) par Mohamed Amine Kechiche. En seconde période, l'Algérie a repris l'avantage sur un penalty transformé par Cervantes Casadonoa (59e), avant de sombrer sur le fil en concédant deux buts dans le temps additionnel, inscrits par Yassine Dridi (90e) et Ghaith Wahabi (90e+2).

Dans l'autre match de cette journée inau-

gurale, l'Égypte s'est imposée face à la Libye (2-1). La Mauritanie a été exemptée. Au classement, la Tunisie et l'Égypte occupent conjointement la tête avec trois points chacun, alors que l'Algérie et la Libye ferment la marche avec 0 points. Les Algériens enchaîneront en défiant jeudi la Mauritanie au stade du Kram (14h00), alors que l'Égypte croquera le fer avec la Tunisie au stade d'Ariana (14h00). La Libye sera exemptée.

Chaque sélection jouera quatre (04) matches, soit un de plus par rapport au système de poule précédent. Le premier de ce mini-championnat sera déclaré champion. Il s'agit de la première sortie officielle des U20, quatre mois après leur défaite en finale de la Coupe arabe, disputée en juillet dernier en Égypte. Les Algériens se sont inclinés face à l'Arabie saoudite (2-1), au stade du 30-Juin de la Défense aérienne du Caire.

INTER-RÉGIONS (GR.OUEST)

Les autorités locales au secours de l'OM Arzew (DJS)

L'OM Arzew, qui a déclaré, samedi passé, forfait pour son deuxième match de suite en championnat inter-régions de football (Gr.Ouest), devrait finalement éviter un troisième synonyme d'une relégation automatique de deux paliers, grâce à l'intervention des autorités locales, a-t-on appris mercredi de la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya

d'Oran. A ce propos, la DJS a fait savoir que les autorités locales se sont chargées de payer le montant de l'amende que le club devra s'acquitter, et qui est de l'ordre de 3,7 millions de dinars, pour obtenir les licences de ses joueurs auprès de ligue inter-régions. Le club oranais s'est montré incapable de régler cette amende, qui date de la saison passée, valant la perte

sur tapis vert de son équipe première lors des deux premières journées de son championnat face à l'IS Tlemcen et l'IRB El Kerma respectivement, rappelle-t-on. L'intervention des autorités de la wilaya d'Oran permet ainsi à l'OMA de répondre présent lors de la réception du WA Mostaganem, ce week-end pour le compte de la 3e journée. Relégué en inter-régions à

l'issue de la saison passée, la formation de la ville pétrochimique fait face à une crise financière aiguë, rendue encore compliquée par le gel de ses comptes bancaires à cause de ses dettes envers plusieurs opérateurs. Outre l'aspect financier, le club est également "miné" par des problèmes internes qui se sont répercutés sur son bon fonctionnement, déplore-t-on de

même source. L'OMA, qui a entamé tardivement la préparation d'intersaison, a connu le départ de plusieurs joueurs. L'entraîneur Nacer Benchiha, désigné avant quelques semaines du coup d'envoi du championnat du troisième palier, n'a tenu dans son poste que l'espace de quelques jours. Il a été remplacé par Abdellatif Benyebka.

APS

Juventus : un plan B nommé Darwin Nuñez

Darwin Nuñez serait le plan B de la Juventus pour le prochain mercato d'hiver. Depuis quelques semaines, on sait que la priorité offensive de la Juventus Turin en vue du prochain mercato d'hiver se nomme Dusan Vlahovic. Néanmoins, les dirigeants Bianconeri peinent à réunir les 90 millions d'euros demandés par la Fiorentina. Du coup selon Tuttosport, le club de la Vieille Dame aurait activé un plan B du côté du Portugal. Le nom de Darwin Nuñez aurait été coché. Agé de 22 ans, ce dernier dispose d'un contrat jusqu'en juin 2025 avec Benfica. Actuellement blessé au genou, l'international uruguayen réalise une belle première partie de saison avec cinq buts et deux passes décisives en neuf rencontres de championnat de Liga Bwin.



PAUL POGBA ABSENT JUSQU'EN 2022 ?

Touché à la cuisse lors du rassemblement de l'équipe de France cette semaine, Paul Pogba est rentré à Manchester. Les Red Devils pourraient devoir se passer de l'international français jusqu'en janvier prochain.

Paul Pogba pourrait ne pas être disponible pour Manchester United avant janvier 2022 après avoir déclaré forfait avec l'équipe de France rapporte le Daily Mail. Le journal anglais croit savoir que le milieu de terrain français sera absent entre six et huit semaines en raison d'une blessure musculaire.

Paul Pogba est suspendu pour le match face à Watford après la trêve internationale suite à son carton rouge reçu face à Liverpool le mois dernier. Mais l'international tricolore pourrait encore manquer 11 matches jusqu'au début de l'année prochaine.

VLAHOVIC TOTTENHAM PRÊT À PAYER 70 MILLIONS

Dusan Vlahovic ne manque pas de prétendants en Premier League. Pas moins de trois clubs s'intéressent au buteur de la Fiorentina. Tottenham en fait partie et serait prêt à faire un gros chèque à la demande de son nouveau manager.

Dusan Vlahovic qui a refusé de prolonger son contrat avec la Fiorentina pourrait quitter le club italien dès le mois de janvier prochain. Plusieurs clubs anglais semblent intéressés d'autant que l'attaquant serbe a fait savoir qu'il aimerait évoluer en Premier League. La concurrence est rude puisque Arsenal, Liverpool et Tottenham seraient sur les rangs. Les Spurs notamment aimeraient devancer tout le monde en trouvant un accord rapidement avec le club italien.

Pour réussir cela, les dirigeants de Tottenham qui ont fait des promesses à leur nouveau manager en terme de recrutement seraient prêts à déboursier 70 millions d'euros environ rapporte le Daily Express. Agé de 21 ans, Dusan Vlahovic est considéré désormais comme l'un des meilleurs buteurs européens. A Tottenham, il formerait avec Harry Kane un duo de choc pour aider Antonio Conte et son équipe lors de la seconde partie de saison en Premier League et en Coupe européenne.



Shevchenko veut deux joueurs de Premier League

Oleksandr Zinchenko et Christian Pulisic pourraient filer en Italie. Shevchenko veut deux joueurs de Premier League. Sous contrat jusqu'en juin 2024 avec Chelsea, Christian Pulisic (23 ans) pourrait profiter de la prochaine fenêtre des transferts pour faire ses valises. En effet, l'Américain qui vient de faire son retour de blessure, aurait la possibilité de se relancer loin de Londres. Si l'on en croit les dernières informations d'Il Secolo XIX, c'est le Genoa, désormais entraîné par Andrej Shevchenko, qui serait intéressé par l'ancien joueur du Borussia Dortmund. Outre Pulisic, l'ancien sélectionneur de l'Ukraine serait aussi intéressé par son ancien compatriote Oleksandr Zinchenko (24 ans) qui évolue actuellement à Manchester City. Les deux joueurs sont sous contrat avec leur club jusqu'en juin 2024.

La Juve pense à prolonger Danilo

Danilo pourrait prolonger son contrat à la Juventus Turin. La Juve pense à prolonger Danilo.

Arrivé à la Juventus Turin en 2019 en provenance de Manchester City, Danilo Luiz est enfin devenu un titulaire indiscutable dans le Piémont. Massimiliano Allegri semble d'ailleurs beaucoup compter sur le défenseur brésilien, âgé de 30 ans, et la direction du club envisage de faire un geste.

En effet, si l'on en croit les dernières informations du Corriere dello Sport, ces derniers songeraient sérieusement à prolonger son bail qui court actuellement jusqu'en juin 2024.

L'intéressé ne dirait d'ailleurs pas non à cette éventualité puisqu'il penserait même à terminer sa carrière sous le maillot turinois.



Antonio Conte aurait recalé Eden Hazard

Antonio Conte aurait refusé d'envisager la venue d'Eden Hazard (30 ans), lors du mercato hivernal. Ses dirigeants auraient abandonné la piste du Belge. Selon les informations communiquées par Ok Diario, le technicien italien a refusé l'idée de relancer l'international belge, en deuxième partie de saison. Ses dirigeants, qui s'approprièrent à entrer en discussions avec le Real Madrid pour le recruter par le biais d'un prêt, ont donc refermé son dossier. La décision fait d'autant plus de bruit qu'Antonio Conte l'a eu dans son effectif à Chelsea et que le média a cru comprendre qu'il n'avait pas gardé de grands souvenirs de sa collaboration avec lui. En Espagne, l'ancien Lillois continue de créer la polémique, sur la base d'une hygiène de vie très douteuse. Le journaliste Edu Aguirre a même affirmé dans l'émission El Chiringuito que Carlo Ancelotti et son staff étaient sur le point d'abandonner leurs efforts pour l'aider à revenir en forme. L'attitude du joueur serait jugée très décevante en interne, tandis qu'il ferait preuve d'un « manque de sérieux et de professionnalisme » récurrent. Son départ de Madrid paraît donc bien d'actualité.



ALGÉRIE-LIBYE

Le Président Tebboune reçoit le vice-président du Conseil présidentiel libyen

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, mardi à Alger, le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa El Kouni qui effectue une visite de deux jours en Algérie, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, aujourd'hui, le vice-président du Conseil présidentiel libyen, M. Moussa El Kouni, accompagné du Chef d'état-major libyen Mohamed Al-Haddad, et ce dans le cadre de sa visite de travail de deux jours en Algérie", lit-on dans le communiqué. La rencontre a été une occasion pour les deux parties d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun", a ajouté la même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et du directeur de Cabinet à la Présidence de la République, Abdelaziz Khellaf.



Le vice-président du conseil présidentiel libyen achève sa visite en Algérie

Le vice-président du Conseil présidentiel libyen, Moussa Al Kouni a quitté Alger mardi soir au terme d'une visite de deux jours. Accompagné par le Chef d'état-major libyen Mohamed Al-Haddad, M. Al Kouni a été salué à son départ de l'Aéroport international Houari Boumediene par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali.

Le vice-président du Conseil présidentiel libyen Moussa Al-Kouni était arrivé, lundi à Alger pour une visite officielle de deux jours. Le Président de la République,

Abdelmadjid Tebboune avait reçu, mardi à Alger, le responsable libyen.

La rencontre avait été une occasion pour les deux parties d'examiner les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale dans plusieurs domaines et d'échanger les vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. A rappeler que M. Al-Kouni avait effectué une visite à Alger, septembre dernier, dans le cadre de la concertation continue entre les deux pays frères.

ALGÉRIE-MAURITANIE

Le Premier ministre reçoit le ministre mauritanien de l'Intérieur et de la Décentralisation

Le Premier ministre, ministre des finances, Aïmene Benabderrahmane, a reçu mardi au Palais du Gouvernement, à Alger, le ministre mauritanien de l'Intérieur et de la Décentralisation, Mohamed Salem Merzoug, en visite de travail en Algérie dans le cadre de la tenue de la première session du Comité bilatéral frontalier algéro-mauritanien, a indiqué un communiqué du Premier ministre.

"La rencontre a permis de passer en revue les conclusions de la

première session de ce mécanisme bilatéral, tout en affichant la volonté des deux pays de les mettre en œuvre et de promouvoir le niveau de la coopération bilatérale dans tous les domaines notamment à travers le renforcement des échanges commerciaux, le développement des zones frontalières, la formation et la coopération sécuritaire, et ce, en concrétisation des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et son frère Mohamed Ould El-

Ghazouani, président de la République islamique de Mauritanie", précise le communiqué. "Les discussions ont permis d'évoquer la future feuille de route de la coopération bilatérale et l'impératif d'entamer la préparation des prochaines échéances bilatérales importantes", ajoute-t-on de même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamal Beldjoud.

MESURES DE LUTTE CONTRE LA COVID-19

Le Gouvernement reconduit le dispositif actuel pour 21 jours à partir d'hier

Le Premier ministre, ministre des Finances, M. Aïmene Benabderrahmane, a décidé de reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention pour une période de 21 jours, à compter de ce mercredi, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Coronavirus (Covid-19), indique mardi un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral.

"En application des instructions du Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane, a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus Covid-19.

S'inscrivant toujours dans l'objectif de préserver la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (Covid-19), ces mesures visent, au regard de la situation épidémiologique, à reconduire le dispositif actuel de protection et de prévention.

Le dispositif actuel de protection et de prévention est reconduit pour une période de vingt et un (21) jours, à compter du mercredi 10 novembre 2021. Le Gouvernement rappelle les recommandations du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et de l'autorité sanitaire qui insistent sur la prudence et l'extrême vigilance que les citoyens doivent observer, en soulignant que la baisse du taux d'incidence de l'épidémie durant cette période, ne signifie pas que le risque soit totalement écarté, alors que beaucoup de régions dans le monde connaissent le début d'une nouvelle vague de la pandémie. C'est pourquoi, le Gouvernement exhorte les citoyens à évaluer les postures de relâchement et de poursuivre, de

manière rigoureuse, le respect des gestes barrières, notamment le port obligatoire du masque et l'observation des règles d'hygiène, ainsi que l'application stricte des différents protocoles sanitaires adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus et dédiés aux différentes activités économiques, commerciales et sociales.

Il rappelle, une fois de plus, l'importance de la vaccination qui connaît un faible rythme d'évolution, malgré la disponibilité de millions de doses de vaccins, alors qu'elle constitue le meilleur moyen de prévention et de protection des citoyens et de la société en général. Comme elle demeure l'élément essentiel concourant à la normalisation de la situation et au maintien des activités économiques et sociales.

Dans ce cadre et en attendant la mise en place du Passe-Sanitaire en vue d'accéder à certains espaces publics et à l'effet d'encourager la dynamique de vaccination, les pouvoirs publics ont décidé d'exiger, dans la perspective d'ouvrir les enceintes sportives aux spectateurs, la présentation d'un certificat de vaccination comme condition d'accès à ces infrastructures au moment de l'acquisition du billet et de l'accès aux stades.

A l'occasion du déroulement du prochain match de l'équipe nationale et suite à l'accord donné pour permettre à 14.000 spectateurs d'assister à cette rencontre, le public intéressé est informé de la mise en œuvre de cette mesure, qui sera également applicable aux autres manifestations sportives avec des jauges adaptées à la capacité de chaque enceinte sportive. Enfin, le Gouvernement réitère ses appels en direction des citoyennes et des citoyens non encore vaccinés à l'effet de participer massivement aux campagnes de vaccination qui se poursuivent à travers le territoire national et ce, dans l'objectif de prémunir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie sur les plans sanitaire, économique et social".

APS

ANP

Le Général-major Hasnat installé dans ses fonctions de Chef du Département Emploi-Préparation par intérim (MDN)

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé mercredi l'installation officielle du Général-major Hasnat Belkacem, dans les fonctions de Chef du Département Emploi-Préparation par intérim, succédant au Général-major Mohammed Kaidi, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP, a supervisé ce mercredi 10 novembre 2021, l'installation officielle du Général-major Hasnat Belkacem, dans les fonctions de Chef du Département Emploi-Préparation par intérim, succédant au Général-major Kaidi Mohammed", précise la même source. "Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et conformément au décret présidentiel du 4 novembre 2021,

j'installe officiellement le Général-major Hasnat Belkacem, dans les fonctions de Chef du Département Emploi-Préparation par intérim, en succession au Général-major Kaidi Mohammed", ajoute le communiqué. A cette occasion, le Général de Corps d'Armée a donné "des instructions et des orientations aux cadres relevant du Département Emploi-Préparation, portant dans leur ensemble sur la nécessité de poursuivre les efforts, de faire preuve d'application, et d'œuvrer en permanence à apporter les améliorations nécessaires et les ajustements idoines à même de consolider les réalisations récemment enregistrées, afin de se mettre en phase avec les défis sécuritaires prévalant dans notre sous-région et de servir l'Algérie et protéger ses intérêts majeurs". A ce titre, il les a exhorté "à faire preuve d'engagement, de rigueur et de persévérance dans l'accomplissement des missions assignées". A l'issue, le Général de Corps d'Armée a signé le procès-verbal de passation de pouvoir, conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation de 8 éléments de soutien aux groupes terroristes (MDN)

Des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP) ont appréhendé, durant une semaine, huit (08) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de leurs nobles missions de défense et de sécurisation du territoire national contre toute forme de menaces, des détachements et des unités de l'ANP ont mené, du 03 au 09 novembre 2021, plusieurs opérations qui témoignent de l'engagement infatigable de nos Forces Armées à préserver la quiétude et la sécurité dans notre pays", précise la même source. Dans le domaine de la lutte antiterroriste, des détachements combinés de l'ANP ont appréhendé (08) éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national", ajoute le communiqué. Dans le contexte des opérations de lutte contre la criminalité organisée et dans la dynamique des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, le même communiqué ajoute que "des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité au niveau des territoires des 2e et 3e Régions militaires, (18) narcotrafiquants et ont mis en échec des tentatives d'introduction d'immenses

quantités de drogues via les frontières avec le Maroc, s'élevant à (12) quintaux et (39) kilogrammes de kif traité". "(28) autres narcotrafiquants ont été arrêtés en leur possession (33,5) kilogrammes de la même substance et (168735) comprimés psychotropes saisis dans diverses opérations exécutées à travers les autres Régions militaires", précise le communiqué du MDN. Par ailleurs, des détachements de l'ANP ont intercepté à Tamanrasset, In Guezzam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, "149 individus et saisi 19 véhicules, 312 groupes électrogènes, 205 marteaux piqueurs, 06 détecteurs de métaux, des quantités d'explosifs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 31 quintaux de mélange d'or brut et de pierres", souligne la même source. Les détachements de l'ANP ont également arrêté "09 autres individus, et saisi 29 fusils de chasse, 03 pistolets automatiques et une quantité de 21300 paquets de tabacs à El-Oued, Ghardaïa, Batna, Khenchela et Tipaza. De même, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 12694 litres ont été déjouées à Tébessa, El-Tarf et Souk Ahras", note encore le communiqué du MDN, ajoutant que dans un autre contexte, 175 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen, Béchar, Tamanrasset, Sidi Belabbes et Tindouf.